

Mars / Avril / Mai 2017 **N°12**
Magazine d'Information Municipale

GRENADE Mag

SAINT-CAPRAIS

De Grenada a Sant-Crambari



LA NATURE DANS NOTRE CULTURE

REVITALISATION DU CENTRE BOURG / p. 20

DOSSIER : « L'OFFICE DE TOURISME FÊTE SES 25 ANS » / p. 30

ARRÊT SUR IMAGE / p. 37

Le Service Enfance

organise

la 6^{ème} édition
de son

Carnaval

En route vers l'Espace !!


GRENADE
SUR GARONNE

**Samedi
25
mars
2017**

Majorettes

Batucada

Animations

Char
de M. Carnaval

Jongleurs et
Echassiers

**RDV à 14h30
à l'école La Bastide**

En cas de mauvais temps,
le carnaval sera reporté au samedi 22 avril

Édito

L'édito de ce premier bulletin municipal de l'année est l'opportunité de vous renouveler mes sincères remerciements pour votre forte présence lors de la cérémonie des vœux du 9 janvier, qui a suivi celle de l'accueil des nouveaux Grenadains. Ce moment a privilégié la convivialité sans pour autant être exempt de sérieux puisqu'il s'agissait également de vous exposer le bilan des actions réalisées et d'évoquer les projets à venir.



Mais à Grenade, les actions et projets ne sont pas l'apanage de la municipalité. Vous êtes nombreux, de par votre profession, votre passion, votre volonté ou votre engagement altruiste, à oeuvrer au quotidien pour un mieux vivre ensemble. La création du jardin potager de l'école La Bastide, les bénévoles de la collecte de la Banque Alimentaire, les interventions des collégiens aux côtés des résidents de l'EHPAD, les missions culturelles et d'animations de l'Office de Tourisme, les activités et programmations de nos associations ne sont que quelques exemples parmi tant d'autres.

Ce magazine est le reflet de notre ville et rappelle combien l'implication de chacun joue un rôle primordial. Et, bien plus qu'une mine d'informations, il vous servira de guide pour le choix de vos sorties : danses de salon, expositions culturelles, goûter partagé, conférence, soirée contes, courses à pied, théâtre en occitan, salon « Farandole des passions créatives », loto, courses hippiques, vide-grenier, soirée pyjama, nuit du cinéma, concert Gospel, Printemps des Poètes, « Mini Tennis », spectacle d'illusions, carnaval... Pardonnez-moi si j'en oublie !

De très belles journées et soirées vous attendent tout au long de ce printemps que je vous souhaite très agréable.

Jean - Paul DELMAS, Maire de Grenade

Sommaire

4 > Notre cadre de vie

10 > Développement Durable

12 > Bien dans ma ville

Nouveaux Agents - 12

CCAS - 13

Maison de retraite - 14

Ecole Bastide - 16

CMJC - 18

Urbanisme - 20

PM - 22

Bibliothèque - Vie Culturelle - 25

Communication - 29

Administratif / Etat Civil - 29

30 > Dossier

L'Office de Tourisme fête ses 25 ans

34 > Conseils municipaux

36 > Expression politique

37 > Arrêt sur images

39 > Communauté de Communes

44 > Conseil Départemental de la Hte-G

45 > La vie des associations

57 > Infos pratiques santé

Mairie de Grenade

Av. Lazare Carnot - 31330 Grenade

Tél. 05 61 37 66 00 - www.mairie-grenade.fr

communication@mairie-grenade.fr

Grenade Saint-Caprais Mag est édité par la Mairie de Grenade - Mise en page : Service communication - Impression : Imprimerie Techni Print - Directeur de la publication : Jean-Paul Delmas - Comité de rédaction : A. Taurines Guerra - L. Borla - Ibres - D. Briez - M.Xillo - J. Aurel et le service communication - ISSN : 1245-2947 - Série 2 - Avril 2014

Imprimé sur du papier recyclé



Rétablissement de l'autorisation de sortie de territoire (AST)

Depuis le 15 janvier 2017, un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger seul ou sans être accompagné de l'un de ses parents doit être muni d'une autorisation de sortie de territoire. Il s'agit d'un formulaire établi et signé par un parent ou responsable légal.

Cette AST est obligatoire et s'applique dans le cadre de tous les voyages hors de France, individuels ou collectifs : voyages scolaires, séjours linguistiques, etc.

L'AST est donnée par un titulaire de l'autorité parentale qui doit compléter et signer le formulaire Cerfa autorisation de sortie de territoire et joindre une photocopie de la carte d'identité ou passeport du signataire.

Pour voyager, le mineur doit également être en possession d'une pièce d'identité valide.

Aucune démarche en Mairie ou en Préfecture n'est nécessaire.

Le formulaire Cerfa n° 15646*01 est accessible sur le site de la mairie www.mairie-grenade.fr. Il peut également être retiré à l'accueil de la mairie.



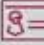

AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE POUR LES MINEURS

L'autorisation de sortie du territoire d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale sera rétablie **à partir du 15 janvier 2017**

QU'EST-CE QUE L'AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE (AST) ?

Elle prend la forme d'un formulaire à télécharger sur le site www.service-public.fr (CERFA n°15646*01), à remplir puis imprimer.

Votre enfant devra l'avoir avec lui ainsi que :

-  **SA PIÈCE D'IDENTITÉ**
carte d'identité ou passeport
-  **LA PHOTOCOPIE DU TITRE D'IDENTITÉ DU PARENT** signataire du formulaire

Vous n'avez pas à **fournir ces documents à qui que ce soit avant** ; votre enfant doit juste être en mesure de les présenter lors des contrôles aux frontières.

L'imprimé CERFA est le **seul document valable** ; il devra être original (pas de photocopie). Aucune autorisation prenant une autre forme que l'imprimé Cerfa ne sera acceptée.

Office Services |  |  | 

Erratum : **Marchés gourmands juillet et août 2016**

Pour cette seconde édition, les marchés gourmands de juillet et août ont été une véritable réussite tant gastronomique que festive.

Nous souhaitons remercier vivement tous les Grenadains venus nombreux, les commerçants non sédentaires, la **Banda FONDUSSON** et Eric Animation.

La Mairie vous donne rendez-vous l'année prochaine !



Lettre du Père-Noël

"Les enfants, j'ai reçu de très nombreuses lettres plus belles les unes que les autres et j'ai pris soin de répondre à chacun d'entre vous. Si vous n'avez pas eu de réponse de ma part, c'est malheureusement parce qu'il manquait une adresse, ou un nom de famille, à laquelle je devais envoyer mon retour. L'année prochaine, je me ferai une joie d'y répondre si votre adresse et votre nom sont bien indiqués.

À bientôt et soyez sages."



Les horaires des cimetières changent !

Prenant en compte les souhaits des habitants, les **horaires d'ouvertures** des **cimetières** seront modifiés comme suit :

Du lundi au vendredi :

- **du 15 mars au 5 novembre, de 8 h à 19 h**
- **du 6 novembre au 14 mars, de 8 h à 17 h 30**

Les samedis, dimanches et jours fériés :

- **du 15 mars au 5 novembre, de 9 h à 19 h**
- **du 6 novembre au 14 mars, de 9 h à 17 h 30**

Boite à idées

Une idée de portrait, une personne ou un lieu à mettre à l'honneur ? Envoyez-nous vos suggestions.

communication@mairie-grenade.fr
05 61 37 66 08

Opération Brioche 2016



1 BAO-PAO
"Baguette Assistée par
Ordinateur, Puce à Oreille"



2 Tandems

La commune s'est associée à cette opération et remercie les personnes pour leur participation à la vente de près de **8 800 brioches**. Les sommes récoltées ont permis d'offrir aux enfants en situation de handicap mental, l'accès à un atelier musical ainsi que la commande d'un **BAO-PAO** (photo 1). Le Conseil d'Administration de **l'ADAPEI 31** a décidé de financer avec les fonds restants, une partie du projet Vel'Handi 31, destiné à acheter des cycles adaptés, tels des **tandems** leur permettant de **pratiquer une activité physique** en toute sécurité et pour leur plus grand plaisir. (photo 2).

Ouverture des commerces le dimanche en 2017

Le Code du Travail pose le principe fondamental du repos hebdomadaire dominical à l'article L.221-5.

Cette obligation ne s'impose pas aux commerçants qui exploitent seuls leur fonds de commerce ou avec certains membres de leur famille.

Des dérogations au principe du repos dominical peuvent être accordées. Selon le cas, ces dérogations peuvent être temporaires ou permanentes, s'appliquer toute l'année ou à certaines périodes de l'année seulement.

Deux types de dérogations sont prévues : des dérogations permanentes de plein droit et des dérogations soumises à autorisation municipale ou préfectorale.

Les dérogations permanentes de plein droit :

Elles s'appliquent notamment au commerce de denrées alimentaires au détail, qui bénéficie d'une dérogation de droit le dimanche matin jusqu'à 13 h. Elles concernent également une série d'activités énumérées à l'article L.221-9 du Code du Travail dont la continuité est nécessaire à la vie sociale (hôpitaux, hôtellerie, restauration, débits de boissons, fleuristes, entreprises de spectacles, etc...) et les commerces situés en zone touristique.

Les dérogations municipales (règle dite des « dimanches du Maire ») :

Les dérogations soumises à autorisation municipale concernent l'emploi de salariés dans le commerce de détail. Elles sont accordées par arrêté municipal, après avis du Conseil Municipal, pour un maximum de 12 dimanches par an (article L3132-26 du Code du Travail). Seuls les salariés volontaires peuvent travailler le dimanche dans le cadre des « dimanches du Maire ».



Suite à la délibération du Conseil Municipal du 13.12.2016, la Commune de Grenade, par arrêté municipal du 14.12.2016, a décidé de déroger au repos dominical et a fixé la liste des dimanches où les commerçants de détail seront autorisés à ouvrir en 2017, soit les :

- 26 novembre 2017
- 10 décembre 2017
- 17 décembre 2017
- 24 décembre 2017
- 31 décembre 2017

L'article L3132-26 du Code du Travail prévoit également, pour les commerces de détail alimentaires dont la surface de vente est supérieure à 400 m², que lorsque des jours fériés légaux sont travaillés (à l'exception du 1^{er} mai), ils sont déduits par l'établissement des dimanches autorisés par le Maire, dans la limite de trois par an.

Les dérogations préfectorales :

Des dérogations peuvent également être demandées au Préfet par une entreprise en mesure de prouver que la fermeture induit un préjudice au public ou qu'elle compromet son fonctionnement normal (article L.221-6 du Code du Travail).



PRÉVENTION DES CAMBRIOLAGES

Soyez vigilants et contactez

la GENDARMERIE DE GRENADE / CADOURS

**en cas de présence anormale
dans vos quartiers**

**Composez le 05.62.79.93.70
ou le 17**

SDEHG

Borne recharge véhicule électrique



Rue Chaupy - Parking de la salle de fêtes

Le véhicule électrique, pourquoi ?

- pour une conduite confortable et silencieuse
- pour réduire la pollution atmosphérique
- pour ne plus dépendre des carburants
- pour économiser sur votre budget transport

Comment utiliser les bornes de recharge du SDEHG ?

- avec votre moyen habituel de chargement (exemples : carte KiWhi Pass®, carte du constructeur automobile...)
 - avec une carte d'accès spécifique SDEHG (Tarif : 5 €)
 - une application mobile à installer sur votre smartphone
- Les bornes de recharge SDEHG sont accessibles 24h/24 et 7j/7, quel que soit votre véhicule. Chaque borne peut charger 2 véhicules en même temps.

Pour en savoir plus et localiser les bornes disponibles : www.sdehg.fr

Combien ça coûte ?

Les 20 premières minutes : 0,20 €
Par demi-heure suivante : 0,75 €

20 minutes de charge
=
40 kilomètres d'autonomie

Un projet coordonné par le SDEHG...

Le Syndicat Départemental d'Électricité de la Haute-Garonne est un établissement public regroupant les communes du département, excepté Toulouse. Garant du service public de distribution de l'électricité et de l'éclairage public, le SDEHG mène également des actions en faveur de la transition énergétique. Le déploiement du réseau de bornes de recharge du SDEHG est réalisé avec le concours des communes et des Investissements d'Avenir de l'Etat, confiés à l'ADEME.

Cedric Girardot / cedric.girardot@ade-me.fr / www.cedricgirardot.com / 06 10 48 86 34 / Photo : iStock - Ne pas gêner la voie publique.



Opération réalisée avec le concours des Investissements d'Avenir de l'Etat, confiés à l'ADEME.



Isolez vos combles

Dispositif Certificat d'Economie d'Énergie

Depuis 2005, le dispositif des Certificats d'Économie d'Énergie oblige les fournisseurs d'énergie à accompagner les initiatives en faveur des économies d'énergie. Depuis 2016, cet accompagnement s'enrichit d'aides financières attribuées en fonction des revenus des ménages qui réalisent des travaux de rénovation énergétique.

C'est dans cet esprit qu'Économie Énergie SAS a souhaité vous accompagner en vous faisant bénéficier d'une offre innovante : **vos combles perdus isolés par nos soins pour 1€ !**

Comment faire ?

- 1- Vous vérifiez votre éligibilité au 0 805 620 670 (service et appel gratuit) ou sur le site www.renover-en-france.fr.
- 2- Nous isolons vos combles perdus
- 3- Vous payez 1€

Espace Info Énergie

Prenez le temps d'un conseil



- **Habitat et territoire énérgitique**
- **Projet de construction ou de réhabilitation**
- **Aides financières**

Des conseillers sont à votre disposition pour définir votre projet, établir votre éligibilité aux aides financières.

C'est un service gratuit. De plus, des permanences locales sont assurées à Grenade les lundi après-midi au CCAS et le 2^{ème} lundi du mois à l'hôtel de la Communauté.

Préalablement, le **rendez-vous** doit-être pris. Par téléphone au **05 34 33 48 02** ou par mail **infoenergie@cd31.fr**.

PERMANENCES	JOUR	HEURE	INTERVENANT
Cadours (Mairie)	mercredi matin	9 h 30 à 12 h	EIE (G. Van Nuvel)
Cadours (Mairie)	1 ^{er} mercredi du mois	9 h 30 à 12 h	EIE + PIG
Bouloc (Mairie)	mercredi après-midi	14 h 30 à 17 h	EIE (G. Van Nuvel)
Bouloc (Mairie)	4 ^{ème} mercredi du mois	14 h 30 à 17 h	EIE + PIG - CAUE
Grenade (CCAS)	lundi après-midi	14 h 30 à 17 h	EIE (G. Van Nuvel)
Grenade (Hôtel de la Communauté) Rue des Pyrénées	2 ^{ème} lundi du mois	14 h 30 à 17 h	EIE + PIG - CAUE
Rouffiac Tolosan (Siège du PETR) Chemin de Cros	mardi matin	9 h 30 à 12 h	EIE (G. Van Nuvel)
Rouffiac Tolosan (Siège du PETR) Chemin de Cros	3 ^{ème} mardi du mois	9 h 30 à 12 h	EIE + PIG

Développement durable

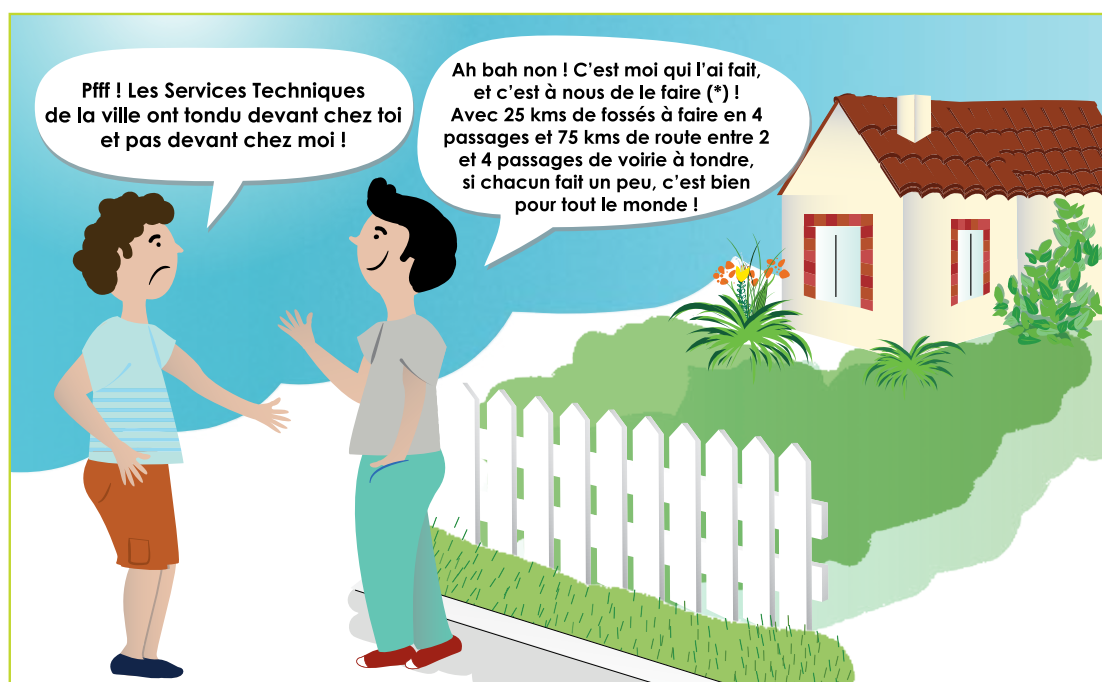
L'entretien des espaces de la commune

Au 1^{er} janvier 2017, l'emploi des produits phytosanitaires par l'État, les collectivités locales et les établissements publics, pour l'entretien des espaces verts, promenades, forêts et voiries, est interdit (une seule dérogation : les cimetières)

Les équipes entretien des voiries et espaces verts des services techniques municipaux ont anticipé cette échéance : réflexions sur les espèces à planter et les combinaisons de plantes à réaliser, études de solutions alternatives. Dans le cadre du respect de l'environnement, l'entretien des espaces verts impliquent une adaptation des interventions aux spécificités des végétaux et aux terrains auxquels ils sont destinés. Plusieurs types d'intervention ont été retenus :



Ce changement va nous amener à appréhender notre ville de façon différente en faisant table rase des codes de représentation de la propreté d'un espace public hérités du tout désherbage chimique des décennies précédentes et dont nous ne pouvons aujourd'hui que constater les dégâts engendrés sur l'environnement - terre, air, eau - dans lequel nous vivons.



* Un arrêté municipal type pourra prévoir que « chaque habitant de la commune doit participer à l'effort collectif d'entretien en maintenant sa partie de trottoir et caniveau en bon état de propreté, sur toute la largeur, au droit de sa façade et en limite de propriété »

Les « Incroyables Comestibles »

Impulsée par la municipalité lors de la journée citoyenne 2016, cette démarche consiste à planter librement des fruits et/ou légumes dans les jardinières posées sur les fenêtres des particuliers ou dans des bacs et espaces publics mis à disposition par la Mairie : jardin de l'ancienne Trésorerie, au cours Valmy, rond-point du hameau d'Engarres, Saint-Caprais...

Chacun est donc invité à planter, jardiner, laisser à disposition des plants : une occasion de se réapproprier des lieux de vie, d'échanger des compétences, créer du lien intergénérationnel.



Démarche
"Incroyables Comestibles"



Les produits d'entretien et de nettoyage des bâtiments communaux

Plus d'une trentaine de personnes s'occupent au quotidien du nettoyage de 16 000m². Le choix des produits n'est donc pas anodin et la collectivité s'est orientée vers des procédures de nettoyage plus responsables afin de protéger le personnel, les utilisateurs des locaux et l'environnement. Depuis plus d'un an, il est recouru à des produits simples et naturels et des méthodes moins agressives :



1

Un nettoyeur vapeur préalablement testé puis acheté pour le bio nettoyage des écoles et la désinfection des locaux



2

Vinaigre blanc, bicarbonate de sodium, savon noir, testés de façon concluante par plusieurs équipes sur divers sites

3

Un accompagnement – présentation et information – apporté aux personnels volontaires

Les retours sont positifs et le choix des prochains produits d'entretien revu en conséquence.

Bienvenue à nos nouveaux agents !

(Dispositif Contrats d'Accompagnement à l'Emploi / Contrats « Emploi Avenir »)



Endy CORTESE

Service Technique
Municipaux

Après l'obtention du CAP travaux paysagers, j'ai intégré depuis mai 2015, les services techniques municipaux de Grenade. J'ai postulé à cet emploi avenir, par le biais de la mission locale, et par la suite, la mairie m'a donné ma chance.

Je suis dans l'équipe lotissement des espaces verts. Mon travail consiste à entretenir les espaces verts (lotissements et périphéries) de Grenade et de veiller à la propreté du village.



Jacques PAQUIS

Service Technique
Municipaux

J'ai 23 ans et je suis de Grenade. J'ai une formation de maçon. J'ai travaillé pendant 3 ans chez SB construction de Grenade. Je bénéficie depuis le 01.11.2016 d'un contrat « emploi avenir » au sein de l'équipe d'entretien de la voirie. On m'a proposé plusieurs formations qui vont me permettre de compléter mes compétences. Je suis très heureux d'avoir obtenu ce poste et je remercie l'ensemble du personnel ainsi que M. Le Maire.



Alan COLAS

Service Technique
Municipaux

J'ai 19 ans, et habite Grenade. J'ai un CAP installateur sanitaire acquis aux compagnons du tour de France, à Toulouse. Grâce à la mission locale, j'ai pu postuler à la mairie de Grenade, et obtenir un contrat d'emploi d'avenir. Depuis le 1^{er} février 2016, je travaille au sein des services techniques, section bâtiment. Ce poste me permet d'obtenir de nouvelles compétences dans les autres secteurs du bâtiment.



Nicolas VEGA

Police Municipale

Depuis le 17 octobre 2016 j'ai pris mes fonctions au sein du service de Police Municipale de la commune de Grenade sur Garonne, en qualité d'Agent de Surveillance de la Voie Publique.

J'effectue des missions de surveillance et de sécurisation, comme par exemple : le stationnement, les entrées et sorties d'écoles, ainsi que diverses manifestations...

Auparavant j'exerçais comme Agent Temporaire de Police Municipale au Cap d'Agde, en brigade de nuit, et anciennement, Adjoint de Sécurité dans la Police Nationale.

Ses deux expériences m'ont permis de me perfectionner dans le métier et d'acquérir de meilleures connaissances.

Mon objectif aujourd'hui est de réussir le concours de Gardien de Police Municipale.



Le CCAS remercie l'établissement BNP PARIBAS qui a contribué à récolter des jouets pour « le Père Noël fait son show » par le biais de son action PARLONS CŒUR.



La pause des aidants

1 mercredi après-midi par mois (sauf au mois d'août) de 14 h à 17 h dont 1/4 d'heure d'échange avec les professionnels de 16h45 à 17h :

- 15 mars
- 12 avril
- 10 mai
- 7 juin



Les cousettes du CCAS

Le CCAS remercie chaleureusement les 38 bénévoles qui ont permis l'organisation de la « collecte annuelle 2016 de la Banque Alimentaire » sur notre commune. Un grand merci également au Rotary pour sa participation.



Se réunissent le 1^{er} mardi de chaque mois pour travailler ensemble au projet participatif de décoration du hall de la Salle des Fêtes par les habitants.

Les dates des prochaines journées :

- Mardi 7 mars
- Mardi 4 avril
- Mardi 2 mai
- Mardi 6 juin

N'hésitez pas à nous rejoindre à l'Espace Chiomento !
Renseignements auprès de Régine Couranjou au 05 61 82 57 66

Séniors en Vacances



Besoin de vacances ?
Vous hésitez à partir seul ?

Vous avez 60 ans ou plus ?
Vous habitez à Grenade ?



ESPACE CHIOMENTO

17, avenue Lazare CARNOT - 31330 GRENADE

L'Espace Chiomento, en partenariat avec l'ANCV (Agence Nationale des Chèques Vacances), vous propose de **partir en vacances** à :

BIARRITZ au pays basque
Du 2 au 6 juin 2017
à un **tarif préférentiel**

Ce séjour compte **5j/4nuits** (hébergement, activités, excursions) pour un montant de **328 € + 30€** de participation du transport

Les personnes non imposables (impôt inférieur ou égal à 61€) bénéficient d'une aide financière de 150€, leur séjour s'élève ainsi à **178€**.

30 places sont réservées.

Pour tous renseignements et inscription : **05 61 82 57 66**

Rétrospective

Inauguration

« La Halte - Répit » - 25 novembre 2016



La création de la Halte-répit sur notre territoire, inaugurée le 25 novembre dernier, répondait à un appel à projet lancé par le Département de la Haute-Garonne.

Présenté par l'EHPAD, et retenu avec 3 autres villes du département, ce projet, réalisé à la fois par plusieurs partenaires dont l'EHPAD / la Communauté de Communes Save & Garonne / le Centre Communal d'Action Sociale / France Alzheimer / l'Association Française des Aidants /et La Cadène, s'adresse aux aidants familiaux s'occupant d'une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer ou de pathologies apparentées et souhaitant prendre un peu de temps pour « souffler ».

Si vous êtes concernés, n'hésitez pas à aller vous renseigner auprès de l'EHPAD ou des personnels du CCAS.

Il a été cofinancé par le Conseil Départemental 31, l'EHPAD Saint-Jacques, la Communauté de Communes Save et Garonne, avec l'aide du CCAS de Grenade.



Partenaires : CD 31 / Communauté de Communes Save & Garonne / Centre Communal d'Action Sociale / France Alzheimer / Association Française des Aidants / MAIA Nord / La Cadène

« Quelle fin d'année à l'EHPAD Saint-Jacques ! »

En effet, nos aînés ont été très occupés.

Mi-décembre, ils ont réalisé puis vendu des objets avec les élèves du collège Grand Selve, section SEGPA, au profit de l'association Arc en Ciel.

Une vente de 4 jours ponctuée par la venue de l'association « soutien Haïti » qui a vendu de l'artisanat au profit de leur association.

La vente a permis de faire plus de 300 euros de bénéfices pour Arc en Ciel ! Bravo et merci à tous !

Le mercredi 21 décembre, une après-midi « arbre de Noël » s'est déroulée à l'EHPAD. Au programme : spectacle de la compagnie Récré Magic (clowns, « chiens savants », tours de magie) pour le plus grand plaisir des grands et des petits.

Le Père Noël est venu en personne amener les cadeaux pour les enfants du personnel, les résidents quant à eux ont eu, comme à l'accoutumée, leurs cadeaux le 25...



Et 2017 ? Et bien 2017 commence fort bien, avec de nouvelles rencontres, prévues avec les collégiens qui feront des activités communes avec les résidents, mais aussi des immersions professionnelles dans différents services comme la cuisine, la lingerie, le pôle hôtelier, afin de découvrir les différents métiers exercés dans une collectivité.

Les enfants de l'école Sainte Marthe viendront aussi à l'EHPAD avec la traditionnelle chasse aux œufs, à la saison pascal.

Entre les chants, lotos, différents spectacles, cuisines et pâtisseries, sorties, jeux, ateliers créatifs, etc, nous prendrons le temps de concocter une Kermesse 2017 aux petits oignons sur le thème « À la ferme ».

À bientôt à l'EHPAD Saint-Jacques !

Le Jardin potager de

Les classes qui ont participé à l'installation du jardin potager sont le CP, le CP/CE1 et les 2 classes de CE2/CM1.

Nous avons décidé de cultiver dans des bacs que les espaces verts nous ont fabriqués.

Le projet va apprendre aux élèves à soigner les plantations, à préserver l'environnement et va servir à embellir l'école.

Des lettres ont été adressées à Monsieur le Maire et aux services des espaces verts pour avoir des bacs, des composteurs et des récupérateurs d'eau et une à la " biocoop " de Grenade pour récupérer des légumes et des fruits abîmés.



Le camion de la Mairie nous a amené des bacs.

Les 4 classes sont allées visiter les jardins du Muséum de Borderouge. Les animateurs ont expliqué la vie cachée des plantes et ils nous ont donné des plantes.

Il a fallu installer le composteur que la communauté de communes nous a donné.

Nous fabriquons notre compost naturel avec des épluchures de légumes et de fruits rapportées de la maison.



Les enfants ont rempli les bacs avec du carton, des branches, des feuilles, de l'eau, et de la terre.

Nous utilisons la permaculture pour enrichir la terre : les bacs sont remplis avec des cartons, des branches, de la cendre, des copeaux de bois, des feuilles mortes, du terreau et de la terre.

Les classes ont échangé entre elles pour choisir les plantes et préparer les outils.

Les plantes que nous avons mises en terre sont des fèves, des carottes, du céleri, des choux, des poireaux, du fenouil, des fraisiers, de l'ail et des oignons et nous avons semé de la mâche et des épinards.

On a planté des groseilliers, des framboisiers et un cassissier.

Au printemps, nous ferons d'autres plantations et embellirons notre jardin de fleurs.

Textes et légendes écrits par les élèves de CP, CE1, CE2 et CM1 de l'école « La Bastide ».

"l'école" "La Bastide"



La classe de CE2/CM1 a planté des framboisiers, des cassisiers, et un groseillier. Ils étaient en train d'arroser.



Nous avons planté des poireaux et semé des graines d'épinard et de fèves.

Pour notre projet jardinage, nous remercions nos partenaires :

- La mairie a fait appel aux espaces verts pour construire les bacs et amener du terreau et de la terre.
- La communauté de communes nous a prêté un composteur.
- Le magasin Biocoop et les parents ont donné du compost.
- Le poney Club de Grenade nous a fourni de la paille.
- Le Muséum de Toulouse nous a offert des plantes.

Pour économiser l'eau, nous aurions besoin d'un récupérateur d'eau à l'école pour arroser notre potager.

Les élèves de l'école « La Bastide »



On a planté des fraisières, des oignons et de l'ail.



Les élèves ont apporté des épluchures pour le composteur.



Les élèves de la maternelle aussi attendent le printemps pour voir leurs plantations pousser.

Rétrospective

Baptême des salles de l'Espace l'Envol et du groupe scolaire Jean Dieuzaide

Les élus du Conseil Municipal des Jeunes sont fiers de vous présenter les résultats des travaux qui ont fait l'objet de l'**inauguration du 31 janvier**. Dans le cadre de la mission qui lui a été confiée, le CMJC a commencé à se réunir en février 2016 afin de choisir un nom pour la nouvelle école située chemin de Montagne. A la suite de différentes réunions, plusieurs thèmes ont été proposés :

- La nature (les arbres, les fleurs ...)
- Les personnalités (des personnes ayant marqué l'histoire de la France et de Grenade)
- La mer (les bateaux, la faune marine, la flore marine, ...)
- Des localités (Istrana, ...).

Parmi ces thèmes, c'est celui des personnalités qui a été retenu. Plusieurs idées ont émané de nos groupes de travail :

- Le général de Gaulle militaire, résistant, homme d'État et écrivain français
- Marianne qui incarne les valeurs de la République
- Le photographe Grenadain, Jean Dieuzaide
- Georges Pompidou, René Coty, deux hommes d'État Français



Une commission du CMJC au travail



Après un vote au cours d'un conseil municipal des jeunes, Jean Dieuzaide, a été retenu pour nommer le nouveau groupe scolaire.

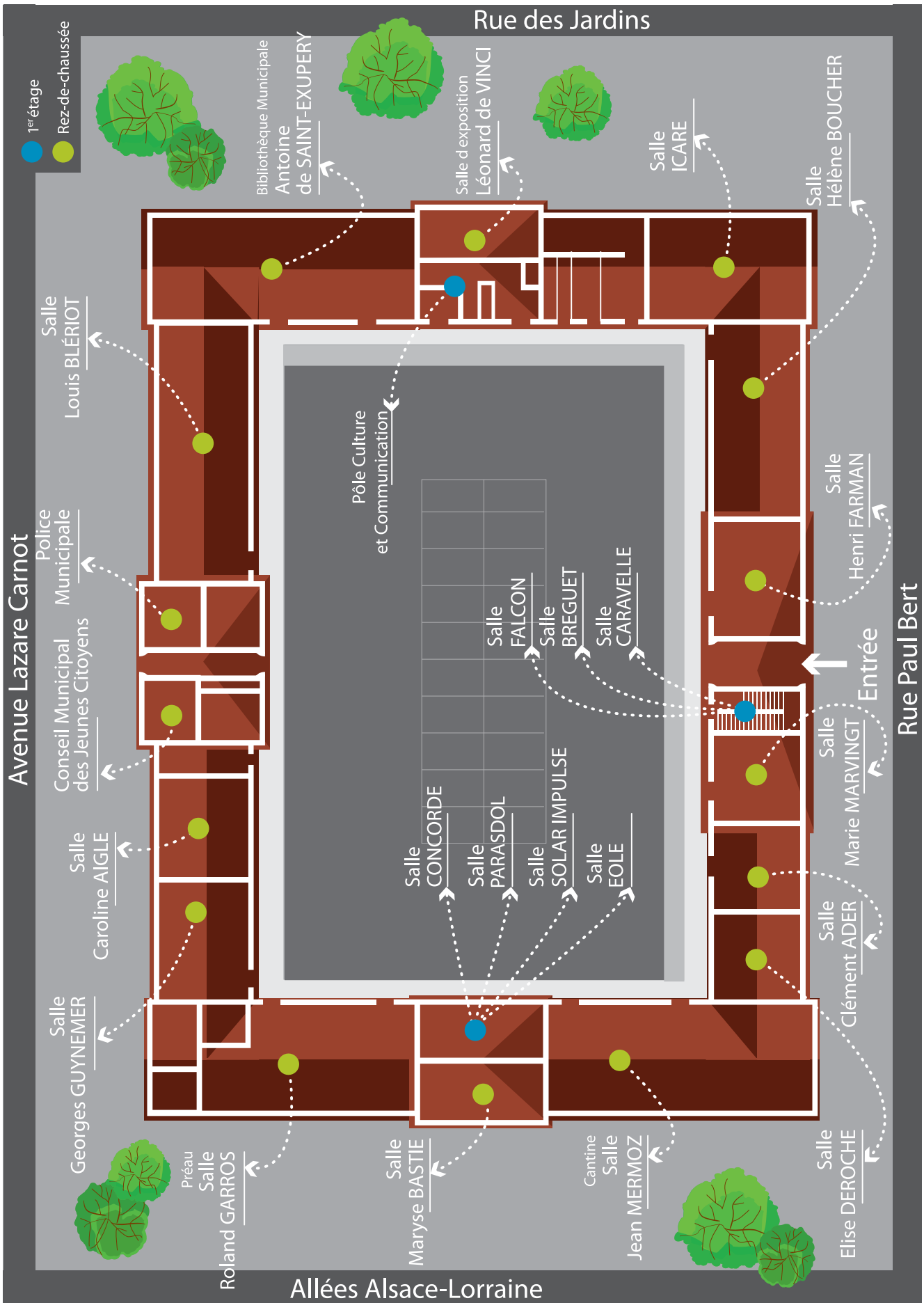
Le CMJC a ensuite réfléchi pour attribuer un nom aux salles de l'Ancien Collège. Après de nombreux débats, le thème de l'aéronautique a été retenu. Au rez-de-chaussée, les salles porteront le nom d'aviateurs et au premier étage le nom de machines volantes célèbres qui ont marqué l'histoire de l'aviation

Quant à l'Ancien Collège, comme toutes les salles porteront un nom en rapport avec l'espace aérien, nous avons convenu de l'appeler :

Espace l'Envol (voir ci-contre)



Fresque réalisée par William Raynaud



Revitalisation centre-bourg

Le centre ancien de Grenade dispose encore d'un certain nombre d'atouts comme par exemple une grande qualité patrimoniale urbaine et architecturale, de nombreux services et commerces de proximité, un marché hebdomadaire d'une très large aire d'attraction. Mais, il connaît également certaines difficultés telles que le déplacement des piétons, le nombre croissant de logements vacants, les problèmes économiques rencontrés par certains commerces, le mauvais état des espaces publics. Cette situation a conduit la municipalité à engager une démarche globale sur le centre-ville, afin d'en améliorer la qualité de vie ainsi que son attractivité, éviter la désertification et la dégradation de l'habitat, des commerces et des espaces publics. Un programme pluriannuel d'étude et d'actions a été lancé fin 2016 ; il concerne 4 axes majeurs de développement :



L'accueil et le maintien des populations en cœur de ville car les derniers recensements font apparaître une augmentation de logements inoccupés dont la moitié sont des logements anciens. La municipalité souhaite favoriser la production et la réhabilitation de logements tout en luttant contre l'habitat indigne et la précarité énergétique.



La préservation et le renforcement des fonctions économiques dans le centre ancien afin de bien comprendre la situation actuelle ainsi que les enjeux qui caractérisent les différentes fonctions économiques présentes dans le centre-bourg (commerces, artisanat, services à la personne, ...) et trouver des pistes de développement.



La préservation et la valorisation du patrimoine et des espaces publics de la Bastide : Le projet urbain devra tenir compte à la fois de la dimension patrimoniale de la Bastide, notamment dans son organisation en damier, la qualité architecturale de nombreux édifices en dehors des Monuments Historiques, la valeur d'ensemble donnée par la juxtaposition d'une certaine densité d'habitat et des cœurs d'îlots souvent jardinés, et enfin la requalification des espaces publics aménagés pendant trop longtemps uniquement au bénéfice des véhicules.



Le développement d'un tourisme de proximité car la municipalité souhaite voir se développer un tourisme de proximité basé sur la qualité du patrimoine de la Bastide, sur la diversité de son commerce et la spécificité de son artisanat. Elle souhaite également voir se développer des actions d'animations populaires s'adressant à toutes les générations, visant à créer du lien social et redynamiser le centre.

La Mairie souhaite développer une démarche globale tout en travaillant avec des spécialistes dans chaque domaine cité. Pour cela, elle a fait appel à une équipe pluridisciplinaire conduite par Mme Thersile DUFAUD du bureau d'étude AR 357. Ce cabinet qui est mandataire a des compétences dans le domaine de l'architecture et de l'urbanisme ; il apportera un regard global sur tout le travail réalisé.

Il est associé à trois autres bureaux d'études :

- Ecologie Urbaine et Citoyenne, représenté par Mmes Cécile MAUPEU et Sophie LEBRETON, spécialisé dans les démarches participatives et la communication.
- Soliha, représenté par Mmes Emilie TISSIER et Louise RIGAUT, spécialisé dans le domaine de l'habitat.

- C2J Conseils, représenté par Mme Christine JEANJEAN, spécialisé dans le commerce et le tourisme.

La Collectivité souhaite également que ce projet de revitalisation se fasse avec la participation active de tous les citoyens qui se sentent concernés, tout au long de la démarche. Les modalités de participation vont se formaliser au fur et à mesure de l'avancement de l'étude en tenant compte de la méthodologie de travail proposée par le bureau d'étude, des souhaits de la municipalité et des désirs de participation exprimés par les citoyens.

Cette démarche globale se déroulera en 3 étapes : le diagnostic (7 mois), le plan d'actions (9 mois) et l'accompagnement pour le démarrage des projets (11 mois).

La Mairie a également démarré dès la fin de l'année 2016, une étude de maîtrise d'œuvre pour le réaménagement du Quai de Garonne. Ce projet fait partie des actions qui entrent en compte dans le programme de revitalisation, car pour redonner une attractivité aux commerces et aux logements, il est nécessaire d'optimiser l'offre de stationnement

à proximité immédiate du centre-ville. Situé à moins de 200m du cœur de la Bastide, le réaménagement de ce parking doit apporter plus de sécurité, un meilleur fonctionnement et un désengorgement des rues de la Bastide. La commune souhaite apporter à cet espace un aménagement urbain de qualité qui permette, en plus du stationnement, d'en faire un espace de promenade convivial en lien avec les allées Alsace-Lorraine, de faciliter les accès piétons vers les espaces de jeux en contrebas et de favoriser les déplacements doux depuis ce front de ville vers le centre.

Laurence BORREDON et Patrice WASMER ont été retenus par la Mairie pour assurer cette mission de maîtrise d'œuvre, depuis les études préliminaires jusqu'à la réception du chantier. Une première tranche de travaux devrait se réaliser au cours du second semestre 2017.



Géothermie



Poursuivant un objectif de développement durable et dans un souci de réduction de la facture énergétique, la commune de Grenade a décidé de mettre en œuvre une solution de chauffage par géothermie avec pompes à chaleur, au niveau de l'ancien collège, renommé l'Espace l'Envol.

Privilégiant une énergie renouvelable, le projet consiste à chauffer les bâtiments en valorisant la chaleur du sol grâce à des capteurs verticaux.

Les travaux débuteront le 18 janvier prochain. 19 forages à plus de 130 m de profondeur vont être réalisés dans la cour de l'Espace l'Envol, nous contraignant à en interdire l'accès et le stationnement à tous les véhicules, du 18.01.2017 au 18.04.2017. Durant cette période, seule la circulation des piétons sera autorisée.

Le stationnement sera interdit rue Paul Bert aux abords du porche d'entrée de l'Espace l'Envol pour permettre la giration sans accrochage des engins de chantier et des camions qui vont évacuer la terre et les boues.

Pour les salles « Jean MERMOZ (cantine) » et « Roland GARROS (préau) », le chargement et le déchargement de matériel devra se faire par les portes, côté allées Alsace-Lorraine.

Concernant la Mairie : les travaux de forage se feront dans les jardins de la mairie, à la suite des travaux de forage dans la cour de l'Espace l'Envol, aux environs de la mi-février 2017.

Déjections canines...

Elles risquent de coûter cher aux maîtres !



Loin d'être anodines, les déjections canines posent de multiples problèmes en matière :

- **de propreté urbaine et d'environnement** : dégradation du cadre de vie, souillures des espaces publics, des aires de jeux pour enfants ...
- **d'hygiène et de santé publique** : prolifération des microbes
- **de sécurité** : risque de chute pour les personnes âgées, les personnes handicapées, les enfants ...
- **de finances** : charge financière importante pour assurer le nettoyage des sites souillés (c'est-à-dire un coût pour chacun d'entre nous)
- **d'image de la ville** : entre les possesseurs et les non possesseurs de chien

Chacun est responsable de son animal et des nuisances qu'il peut causer. Aussi, tout contrevenant s'expose à une **amende de 68 € en vertu de l'article R 633-6 du code pénal.**

En application d'un arrêté municipal du 20 juillet 2011, les déjections canines sont autorisées uniquement dans les caniveaux et sur le terrain situé en entrée de ville en bas du Quai de Garonne, entre la route d'Ondes et le terrain bâti. Des distributeurs de sacs sont disponibles sur la commune. Des agents des services techniques sont assermentés pour constater les infractions en la matière.

Stationnement réglementé dans la Bastide

De nouveaux arrêt-minute mis en place

La zone bleue a été mise en place dans les rues de la bastide à Grenade, en décembre 2009. Deux mois de prévention, assurée par la Police Municipale, ont suivi son installation afin d'informer au mieux les automobilistes, riverains et commerçants.

La municipalité offre gratuitement un disque bleu aux nouveaux arrivants qui se présentent à l'accueil de la Mairie.



La zone bleue, matérialisée par des panneaux réglementaires et des marquages au sol de couleur bleue, a pour objectif de **dynamiser la vie dans la bastide et de fluidifier le stationnement dans les rues commerçantes.**

La zone bleue permet une **rotation des véhicules**, en évitant principalement que des voitures ventouses stationnent toute la journée, voire plusieurs jours, sur un même emplacement.

Depuis quelques temps, les petites villes réimplantent des zones bleues, car **le stationnement est certes limité, mais gratuit.**

La zone bleue est effective, du mardi au vendredi, de 9 h 00 à 12 h et de 14 h 30 à 18 h 30.

La durée de stationnement est limitée à 1 h 00 maximum.

DE NOUVEAUX ARRÊT-MINUTES

- Rue de la République
- Rue Victor Hugo
- Rue Gambetta

Pour les automobilistes qui ne possèdent pas de disque ou qui souhaitent stationner leur véhicule à proximité des commerces pour une durée supérieure à 1h00, des parkings sont à leur disposition :

- **Parking du Quai de Garonne : 400 places, situé à 200 mètres du centre-ville**
- **2 parkings Allées Alsace-Lorraine : 150 places, situé à 200 mètres du centre-ville**

Le stationnement est réglementé dans le périmètre suivant :

- Rue de la République : de la rue René Teisseire à la rue Gambetta.
- Rue Gambetta : de la rue de l'Egalité à la rue Castelbajac.
- Autour de la Halle.

Le contrôle du temps est basé sur l'utilisation d'un disque de stationnement qui, placé de façon visible sur le tableau de bord du véhicule, fait apparaître l'heure d'arrivée. Ceci est le seul moyen pour les agents de la Police Municipale de faire respecter cette zone de stationnement.

La zone bleue suscite diverses réactions, mais l'objectif recherché est atteint car davantage de places de stationnement sont désormais disponibles dans la bastide, à proximité des commerces.



GTPI

Gestes Techniques de Professionnels et d'Intervention



Les multiples missions de proximité dévolues aux agents de police municipale les confrontent, aujourd'hui, à des situations tendues, voire dangereuses. La complexité sociale et géographique des territoires communaux a progressivement conduit les professionnels à renforcer leurs techniques d'intervention, pour mener au mieux leur action de prévention et de sécurité auprès des habitants.

Chaque intervention doit se conjuguer avec un double impératif : assurer une mission globale de proximité, dans le strict respect du cadre légal et du Code de déontologie.

Les formations qui nous sont proposées ont été élaborées par des experts de la Police Nationale et de la Gendarmerie Nationale. Elles sont adaptées à des représentants de la force publique travaillant en tenue sur la voie publique.

OBJECTIFS :

- Intervenir dans le respect du cadre légal et déontologique
- Maîtriser les techniques de défense individuelle
- Savoir utiliser les moyens de coercition adaptés
- Analyser une situation à risque
- Mettre en place une tactique d'intervention adaptée

PROGRAMME :

- Connaître le cadre légal d'intervention et d'emploi de la force
- Utiliser les principes d'abordage en sécurité
- Attitudes et gestes de protection individuelle
- Apprentissage de quatre techniques simples de maîtrise d'individu (face et dos)
- Menottage (pratique et cadre légal)
- Palpation sommaire de sécurité
- Intervention à un ou plusieurs agents
- Prise en compte de l'environnement
- Connaître les mesures adaptées en cas de découverte de colis suspect
- Analyse d'une situation difficile / Prise de décision/Tactique d'intervention
- Choix du moyen de coercition approprié au type d'agression
- Mises en situations professionnelles filmées

Une exposition haute en couleur !

Samedi 7 janvier, notre Salle d'Exposition Municipale Léonard de Vinci a accueilli un artiste Grenadain, William Raynaud, qui nous a présenté ses œuvres réalisées avec une technique très originale et peu connue : **l'aérogaphie**.

Le public a également eu la chance de l'observer peindre et a pu en apprendre davantage sur cette technique lors de la démonstration qu'il a faite le 14 janvier dernier.

Nous remercions William Raynaud d'avoir pris le temps de partager son savoir-faire et sa passion. Ce fut une belle découverte !

D'ici peu, vous pourrez le retrouver dans son nouvel atelier situé face à la Halle, au 83, rue de la République.



A vos agendas !

Expositions à venir...

Exposition

25 février au 8 avril 2017
de Christian GLACE

" Je touche du bois ! "

Vernissage samedi 25 février 2017 à 11 h
Salle d'Exposition Municipale Léonard de Vinci

GRENADÉ SUR GARONNE

Exposition

22 avril au 17 juin 2017
Exposition en lien avec le développement durable

André ROOU " Objets détournés "

Joëlle FAURE " Le monde de l'infiniment petit "

Vernissage samedi 22 avril 2017 à 11 h
Salle d'Exposition Municipale Léonard de Vinci

GRENADÉ SUR GARONNE

Ateliers enfant et adulte sur inscription

Spectacle à venir...

GRENADÉ SUR GARONNE

Programmation municipale

Le presque'idigitateur

Mardi 21 mars 2017
20 h 30 - Cinéma l'ENTRACT'

Spectacle d'illusions dérisoires...
De Gérard NAQUE

Public ado - adulte

Public ado / adulte



Depuis le 31 janvier dernier, la Bibliothèque Municipale ainsi que la Salle d'Exposition ont enfin un nom ! Nous parlerons désormais de la « **Bibliothèque Municipale Antoine de Saint-Exupéry** » et de la « **Salle d'Exposition Léonard de Vinci** ».

Printemps des poètes Concours photo 2^{ème} édition

Cette année, nous fêterons, le **Printemps des poètes**, le **samedi 1^{er} avril**, et ce n'est pas un poisson !

Nous organisons, à cette occasion, pour la deuxième année consécutive, un concours photo ouvert à tous. Trois prix seront décernés par catégories (2 catégories : Adulte et enfant).

Le thème 2017 sera : **« Du vert dans la ville »**. Vous avez jusqu'au 25 mars pour participer.

Vous pouvez consulter le règlement sur notre portail : <http://grenade.c3rb.org>

Amusez-vous, soyez créatifs, à vos appareils !

« Une image vaut mieux que mille mots » Confucius.

La Bibliothèque Municipale Antoine de Saint-Exupéry organise dans le cadre du **Printemps des poètes**



CONCOURS PHOTO

sur le thème :

« Du vert dans la ville »

Du 21 février au 25 mars 2017

Concours ouvert à tous

2 catégories : Adulte / Enfant



Info technique : 10x15 cm, N&B ou couleur

Date limite pour participer : 25 mars 2017

Remise des prix : le samedi 1^{er} avril 2017

Règlement disponible sur : <http://grenade.c3rb.org/>



Lancement d'une grainothèque à la Bibliothèque de Grenade !

En mai dernier, à l'occasion de la journée écocitoyenne à Grenade, nous avons accueilli, devant la Bibliothèque, deux bacs destinés à y réaliser des jardins partagés.

A ce sujet, nous rappelons que les jardins partagés sont des lieux à la disposition de tous où vous pouvez cueillir et planter, fleurs, fruits, légumes et aromates de saison à votre guise.

Pour continuer dans cette démarche, à partir du 1^{er} mars, vous pourrez désormais trouver une **grainothèque** au rayon botanique de la Bibliothèque Municipale Antoine de Saint-Exupéry.

Une grainothèque kezako ? C'est un endroit où il vous sera possible de déposer et échanger librement des graines de fleurs, de fruits et de légumes.

Attention ! Seules les graines provenant de vos propres cultures seront acceptées.

Vous trouverez plus de renseignements sur notre portail : <http://grenade.c3rb.org>

Le printemps sera vite là, lecteurs jardiniers :

À vous de jouer !



La Bibliothèque Municipale de Grenade te propose une

Soirée pyjama

SPECIALE
Les petites bêtes

le 12 mai 2017 de 20h à 22h
Pyjama, doudou et chaussons vivement recommandés !

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

GRENADE SUR GARONNE
05 81 33 02 53



Nuit de la lecture

Le Ministère de la Culture et de la Communication a lancé la 1^{ère} Nuit de la lecture, le 14 janvier dernier. Notre Bibliothèque Municipale Léonard de Vinci s'est associée à cette programmation nationale en imaginant une soirée Lumières et mystères pour jeune public et adultes, et a donc exceptionnellement ouvert ses portes de 17 h à minuit !

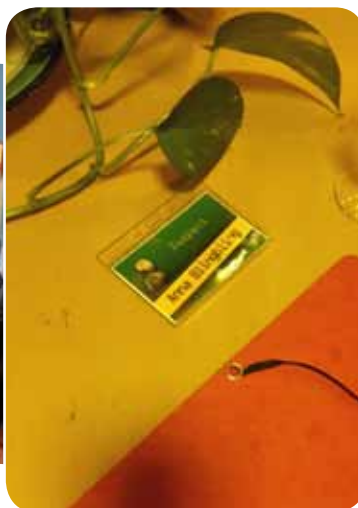
La première partie de cette soirée était consacrée au groupe des 20 enfants qui, accompagnés de leurs parents, ont découvert le magnifique atelier light painting de l'association Rêves de Ciel.



Puis, à 21 h, 5 équipes de 6 adultes se sont lancées dans **une Detective Party concoctée par l'association Shootmedia**. Ces « détectives en herbe » ont récolté des indices, sollicité des analyses, interrogé des suspects, et mis à l'épreuve leur perspicacité pour tenter de découvrir l'identité d'un voleur et d'un assassin au coeur de cette énigme. Une équipe particulièrement efficace a su dénouer cette intrigue.

Une belle soirée comme en témoigne une participante : « *c'était génial, pendant 3h, nous étions dans nos rôles d'enquêteurs et coupés du reste du monde* ».

Avis aux futurs lecteurs : la Bibliothèque, un lieu culturel par excellence, mais aussi un lieu d'échanges et partages, d'animations, de rires et de convivialité !





Samedi 1^{er} avril 2017
à la Bibliothèque Municipale

PRINTEMPS DES POÈTES

Au programme à partir de 10 h
Lectures de poésies
Remise des prix du concours photo
Surprises / Goûter



Le nouveau site de la mairie est en ligne !



> Administratif / Etat Civil

Si vous ne souhaitez pas figurer dans cette rubrique, contactez le service communication au 05 61 37 66 08 ou par mail communication@mairie-grenade.fr

Naissances

MARQUEZ-GARRIDO MARTY Elias 05/10/2016 • MOKRANI Louisa 10/10/2016 • VERDON Charlotte 15/10/2016 • BENAZZET Kayla 24/10/2016 • REGRAGUI Nour 24/10/2016 • LARRONDE Mia 26/10/2016 • DIAWARA Bassekou 31/10/2016 • DANIAUD Margaux 08/11/2016 • SOILIH Ihyan-Ishen 11/11/2016 • RISSOUANT Lina 16/11/2016 • HARO-SILVENTE Lena 21/11/2016 • BÉSALDUCH Zoé 24/11/2016 • LACOMA Maïssa 27/11/2016 • LEDOUX Hannah 27/11/2016 • NSIONA MAKANGILA Estrella 28/11/2016 • CUBERO VERDIER Mattéo 29/11/2016 • LALA Tom 08/12/2016 • BARIL Ilyes 10/12/2016 • BOUSQUET Lola 16/12/2016 • THOMAS MORTEVILLE Emmy 20/12/2016 • OCHAL Léna 31/12/2016 • CUBERO CARTIÉ Louis 01/01/2016 • CACCOMO Axel 02/01/2017 • CHASSOT Léo 02/01/2017 • BALLET Mathys 03/01/2017 • BORDAGI MATEOS Titouan 05/01/2017

Mariages

METCHE Jérôme TONIN Cécile 08/10/2016 • BUERA Jacques ROQUES Muriel 08/10/2016 • SIMON Cyril BOISSET Agnès 29/10/2016 • CAUBET Laurent SADIKI Safaa 26/11/2016 • NEDELEC Stephen KARTAL Ozlem 26/11/2016 • LEROY David AUDRAN Caroline 17/12/2016 • LOURMAN Jean-Pascal DALAT Martine 19/12/2016

Décès

RUZ Emmanuel 19/09/2016 • LOUVIAUX Loïc-Marie 27/09/2016 • PUJOL Colette, épouse COMMAILLE 01/10/2016 • CHALAN Romélie, épouse BROUSSET 12/10/2016 • HALHALI Kheira, épouse ISSAD 14/10/2016 • BONNET Marie-Jeanne, épouse GUITARD 20/10/2016 • GRANIÉ Guy 21/10/2016 • PALTRIÉ André 22/10/2016 • ORSINGHER Maria, épouse LAFFORGUE 25/10/2016 • MIQUEL Suzanne, épouse ARRANG 27/10/2016 • GARRIGUES Josiane, épouse PLANELLS 27/10/2016 • LÉPINE Marie-Thérèse ADAMAT 29/10/2016 • RETRAYT Marie, épouse HÉRAUD 29/10/2016 • LAPUENTE Pilar, épouse PÉRALTA 31/10/2016 • ROMAN Suzanne, épouse MULÈS 04/11/2016 • MOGA Roger 12/11/2016 • PAIGNE René 12/11/2016 • FONTANIÉ Jeanne, épouse VAREILLE 12/11/2016 • BOUFFET Guy 13/11/2016 • GROUSSIN Anne-Marie, épouse BERTRAND 18/11/2016 • COLL Jaime 21/11/2016 • MUNCH Marie, épouse CASTELLAN 29/11/2016 • CAYREL Germaine, épouse VIALA 30/11/2016 • JULLIAN Marie, épouse DUPRAT 30/11/2016 • HIDIAR Paulette, épouse GENDRE 05/12/2016 • PIZZUT Luigi 05/12/2016 • CATHALA Jacqueline, épouse FRANCÈS 08/12/2016 • MILLIEN René 08/12/2016 • CROZES Henriette, épouse MEDAL 16/12/2016 • EDET Laurie 16/12/2016 • GARDES René 17/12/2016 • AISSAINE Yanis 21/12/2016 • JOUIN Georgette, épouse BERCIER 22/12/2016 • FRANCÈS Jane 22/12/2016 • LAFAILLE Andrée, épouse ROUCHER 29/12/2016 • ALEMANT Bernard 02/01/2017 • BONIS Ginette, épouse BACHÉ 06/01/2017 • SAENKO Nadiejda, épouse BERTRANDE 08/01/2017 • BRISSON Elisabeth, épouse PAIN 14/01/2017 • SOUBABÈRE Marie, épouse CLAVERIE 16/01/2017

L'Office de Tourisme fête ses 25 ans cette année

En effet, c'est le 28 mars 1997 que l'Office de Tourisme de Grenade est créé, même si auparavant le Syndicat d'Initiative composé de bénévoles était très actif. Avec cette création, le Tourisme se professionnalise en Save & Garonne, le but étant d'assurer la promotion de la ville, de ses environs et de sa région.

Aujourd'hui, l'Office de Tourisme est une association loi 1901, présidée par Philippe Bourbon. La grande différence avec 1997, est qu'il s'agit maintenant d'un Office de Tourisme Intercommunal, d'où le nom de Save & Garonne. Il n'assure plus uniquement la promotion de la ville de Grenade mais des 29 communes qui composent depuis janvier 2017 la Communauté de communes de Save & Garonne et des Coteaux de Cadours.

Deux salariées à plein temps, employées par la Communauté de communes et une à trois-quarts temps travaillent toute l'année pour dynamiser le Tourisme en Save & Garonne. L'été, un ou deux saisonniers, détachés du Conseil Départemental, viennent prêter main forte pour assurer les animations et l'accueil au comptoir.

En 2017, nous comptons environ 70 adhérents à l'association, venus de milieux très divers : prestataires touristiques, artistes, habitants de Grenade ou de Save & Garonne. Nous disposons également d'un noyau dur de bénévoles qui s'investissent pleinement dans la vie de l'association : gestion de l'espace Halle & Arts, commission patrimoine, développement touristique, évènementiels, Greeters etc.



« Eductour » des adhérents à l'association
Saint Antonin-Noble-Val - Octobre 2016

Des Touristes à Grenade ?

L'Office de Tourisme (OT) voit passer 4 500 visiteurs en moyenne par an au comptoir. Sachant que nous ne voyons que la partie immergée de l'iceberg (10% des visiteurs environ). Il faut multiplier ce chiffre par 10.



Du tourisme en Save & Garonne ?

Le tourisme en Save et Garonne compte 1 610 lits dont 785 lits marchands et 825 lits non marchands (résidences secondaires). Il compte également des sites majeurs du département en termes de loisirs ainsi qu'une offre de restauration et de produits du terroir de qualité. A noter, il a été estimé, lors d'une étude menée en 2011 par le cabinet Conseil Marc Espitalié Tourisme, que l'impact touristique sur Save et Garonne s'élève à 6,2 millions d'euro.

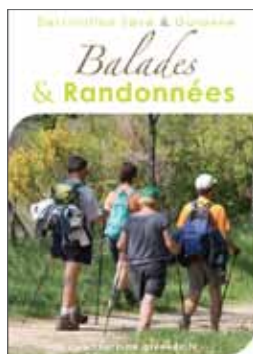
Visite guidée de la Halle de Grenade

Nos supports de promotion

Le site internet

www.grenade-tourisme.fr :

Consulté par près de 25 800 visiteurs uniques chaque année, il présente l'éventail complet de l'offre touristique du territoire, l'idéal pour préparer ses vacances en toute tranquillité.



- **Les réseaux sociaux** : Ils sont le reflet de notre dynamisme sur la toile et donnent envie aux internautes de nous rejoindre ► www.facebook.com/tourismeSaveeetGaronne/
- **La carte touristique** : Éditée à 9 000 exemplaires par an, c'est l'outil indispensable à avoir en poche pour découvrir la région : visites, loisirs, hébergements et restauration... Trilingue anglais espagnol, elle est diffusée à l'Office de Tourisme, chez nos partenaires touristiques, et téléchargeable en ligne...
- **Le cartoguide Balades et Randonnées** : Retrouvez près de 200 km de chemins balisés sur le territoire de Save & Garonne pour en découvrir les moindres recoins.
- **Le circuit des pigeonniers** : Vous permet d'admirer les différents styles d'architectures de pigeonniers.
- **Le circuit de découverte de la bastide de Grenade** : Découvrez l'histoire de Grenade et de sa bastide si particulière.
- **Le Flyer « Baladez-vous avec les Greeters »** : L'occasion de se laisser raconter des histoires et anecdotes par des habitants passionnés par leurs villages.
- **Le programme des visites de l'été** : Retrouvez les animations organisées par l'Office de Tourisme en juillet et août.
- **Bientôt à découvrir Le guide « Save & Garonne en Famille »** : Il présentera les sites proposant des activités et découvertes ludiques ainsi qu'un accueil adapté aux enfants et à leurs familles.

Qui sommes-nous ?

Je suis **Edwige Massé** :

Vous ne me voyez pas souvent car je me cache dans le bureau du fond ! J'ai en charge la direction de l'Office, ce qui inclut la gestion des finances, le management de l'équipe, et l'élaboration des axes de travail et de leur bonne réalisation. Je mets aussi en œuvre les projets structurants touristiques comme la randonnée, le développement d'un label d'accueil des familles, le nouveau site de l'OT, l'accueil des camping-cars et le conseil aux porteurs de projets touristiques.



Je suis **Chantal Selier** :

Vous avez peut-être déjà suivi une visite guidée ? Alors vous m'avez sûrement déjà rencontrée. Je suis guide conférencière à l'Office de Tourisme. Passionnée par la culture et le patrimoine, je vous fais partager la petite et la grande histoire des villages de Save & Garonne. Je suis chargée du conseil en séjour et de la boutique, du service groupe et de la sauvegarde du patrimoine.

Je suis **Camille Simon** :

Dernière arrivée au sein de l'équipe, j'occupe le poste de conseillère en séjour et chargée de communication. Mes missions : l'accueil des visiteurs, la gestion de la billetterie et surtout la communication au quotidien.

Un Office de Tourisme mais pour quoi faire ?

L'Office de Tourisme est avant tout la **vitrine d'un territoire**, il en assure la promotion, commercialise des produits régionaux, et conseille ses prestataires pour un accueil adapté aux touristes d'aujourd'hui.

Il doit pouvoir **répondre aux attentes de sa clientèle** avant, pendant, et après son séjour, par courrier, mail, par téléphone et via Internet avec l'utilisation des Technologies de l'Information et de la Communication, et cela toute l'année et en plusieurs langues. Au sein de notre Office, nous proposons un accès wifi gratuit, une boutique de souvenirs et un espace Halle & Arts.

Un Office de Tourisme **s'adresse à tous**, touristes, simples visiteurs, prestataires, associations, population locale, élus. Il conduit des missions techniques de coordination, d'animation de la vie locale, de production touristique, de conseil pour les professionnels du tourisme et pour les élus. Il travaille dans un seul but : **rendre le territoire attractif pour tous**.



L'accueil des visiteurs, oui mais pas seulement !

L'animation du territoire !

Pendant les vacances scolaires, un programme spécial est préparé pour accueillir les familles : animations, sites de loisirs et activités, pour des vacances réussies pour toute la famille. Chaque été, nous vous proposons le programme des Visites de l'été avec des visites nature, patrimoine et balades théâtralisées ...

Le Conseil en Séjour !

Besoin d'un hébergement, d'un renseignement, d'un endroit pour manger ? Nous répondons toute l'année à vos questions pour que vos vacances soient les meilleures ...

La promotion !

Notre mission, faire venir les touristes chez nous et les encourager à y rester ! Diffusion numérique, campagnes publicitaires, salons, démarchages groupes, buzz, réseaux sociaux, éditions, relations presse, bloggeurs... Nous sommes un véritable organisme de promotion du territoire à l'échelle nationale.

Aménager et développer le territoire !

Sentiers de randonnée, accueil des camping-caristes, cible famille, accessibilité...

Quelles sont ses missions ?

Fédérer et conseiller !

Mettre en réseau les prestataires touristiques, favoriser leurs partenariats, développer l'offre touristique et la mettre en valeur pour donner plus de poids à notre territoire font partie de nos missions les plus importantes : tourisme numérique, accueil des familles, adaptation aux handicaps, démarche qualité, labellisation, financement... Autant de domaines où notre équipe peut apporter son conseil.

Observer !

Etudier la fréquentation touristique de notre territoire et les attentes de nos visiteurs afin d'adapter au mieux notre offre pour favoriser l'économie liée au tourisme. Nous participons aussi à l'observatoire touristique départemental et régional.

Le Service Groupe !

Nous sommes une agence réceptive aux habilitations préfectorales. En 2016, une quinzaine de groupes, soit 460 personnes, sont venus en Save et Garonne. Avec un chiffre d'affaires de plus de 10 000€, l'économie touristique locale en a bénéficié à hauteur de 7 600€.

Les perles des l'année 2016

Chaque année nous avons un lot de questions « improbables », voici les plus belles :

La récurrente

« Mais comment fait-on pour monter dans la Halle ? »

La rigolote

« Bonjour, nous venons pour la visite naturaliste de cette après-midi ! »

La surprenante

« Bonjour Madame, pouvez-vous me donner le numéro du sourcier, sur conseil du Puisatier ? »

L'improbable

« Bonjour, mon chat a attrapé un oisillon au ramier de Bigorre qu'est-ce que je peux en faire ? »



Groupe de supporters Suédois pour l'Euro de Football - Juin 2016

Retrouvez-nous vite au **38 rue Victor Hugo** à Grenade
ou directement sur notre site internet :

www.tourisme-grenade.fr

Contact presse : Camille SIMON
Chargée de communication

contact3@tourisme-grenade - 05 61 82 93 85

Conseils Municipaux

Extraits des Compte-rendus

L'intégralité des compte-rendus des délibérations des différents Conseils Municipaux est disponible : [en Mairie](#) et sur le site www.mairie-grenade.fr

Conseil Municipal du 18 octobre 2016

N° 114/2016 - Convention de travaux par anticipation pour l'aménagement d'un arrêt de bus à Saint Caprais.

Mr. LACOME, Maire Adjoint, expose :

La Commune de Grenade souhaite mettre en sécurité le point d'arrêt « Bagnols » se trouvant le long de la RD 20 au hameau de Saint Caprais, pour les autocars des lignes régulières interurbaines départementales n° 72, 74 et 88 et pour les autocars de transports scolaires spéciaux.

Le Conseil Départemental demandant de respecter les normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, la Commune a besoin d'acquérir une bande de terre correspondante à l'emprise du futur aménagement afin de réaliser ce projet.

La société Les Rives du Lac est propriétaire de la parcelle concernée (parcelle section F n°1690).

Dans l'attente de la signature de l'acte authentique, la Commune souhaite commencer les travaux sur cette parcelle afin de mettre en sécurité l'arrêt le plus rapidement possible et demande donc l'accord des propriétaires. Une convention entre le propriétaire et la Commune est élaborée à cet effet.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- donne son accord de principe sur le projet d'acquisition d'une bande de terre correspondante à l'emprise du futur aménagement (parcelle section E n°1690p),
- approuve la signature de la convention de travaux par anticipation, telle que jointe en annexe,
- autorise Mr. le Maire à signer la convention.

Conseil Municipal du 13 décembre 2016

N° 136/2016 - Création du CLAC (centre de loisirs associé au collège)

Mr. le Maire présente le projet de création d'un Centre de Loisirs Associé au Collège (C.L.A.C.) : Ce projet s'inscrit dans une perspective éducative générale d'accompagnement et d'éducation des jeunes aux valeurs citoyennes, garantes du vivre ensemble et du respect d'autrui. La visée éducative du projet est ainsi de permettre au jeune de s'épanouir en tant qu'adolescent et de se construire en tant que futur adulte citoyen. La mise en place de cette nouvelle structure permettrait une coopération concrète des acteurs éducatifs (animateurs du service Jeunesse, principal du collège, professeurs, CPE, élus ...), gage de continuité éducative.

Les objectifs pédagogiques du CLAC :

- Favoriser le vivre ensemble,
- Participer à l'éducation des élèves par les loisirs, le sport, la culture,
- Institutionnaliser la notion première de respect,
- Favoriser la prise en considération des valeurs citoyennes,
- Améliorer le contenu des échanges entre les différentes composantes du collège,
- Aider à l'autonomie,
- Mettre en cohérence les interventions des différents acteurs (commune, collège ...).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- approuve la création d'un CLAC tel que présenté (cf document annexé).
- sollicite l'aide financière de la CAF, ainsi que toutes autres aides financières qui seraient susceptibles d'être allouées.
- autorise Monsieur le Maire à signer toutes pièces dans cette affaire.

N° 141/2016 - Vente de l'immeuble situé 1, rue Gambetta à Grenade.

Considérant le bien immobilier sis au n° 1, rue Gambetta, propriété de la commune de Grenade, constitué des parcelles cadastrées section C n° 2937 et n°2938 (voir plan de situation en annexe), d'une superficie totale de 320 m², ancienne maison de maître de 1820 comprenant :

- au rez-de-chaussée, une partie aménagée en bureaux, toilettes et espace d'accueil (anciennement perception de Grenade), une partie non rénovée (cuisine, arrière cuisine, cellier) ; au sous-sol, une cave voûtée aménagée en local d'archivage ; soit 173 m²,
- au 1^{er} étage, avec entrée indépendante, un appartement comprenant un grand séjour, cuisine, 3 chambres, salle de bain, salle de douche, WC, soit 170 m², l'ensemble étant en mauvais état, voir état médiocre (toiture à reprendre, plafonds endommagés...),

Considérant la délibération en date du 16 septembre 2008 par laquelle la commune de Grenade a décidé le principe de la mise en vente de l'immeuble situé 1 rue Gambetta,

Considérant l'avis du Domaine en date du 17 octobre 2016 estimant la valeur vénale actuelle du bien à 220 000,00 € HT,

Considérant la proposition faite par courrier reçu en mairie le 19 septembre 2016, par la société LOFTWOOD, sise 20 rue de Novital – 31 150 Gagnac-sur-Garonne, représentée par son gérant Thomas POUGET,

Sur proposition de Mr. LACOME, Maire Adjoint,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- décide de la cession moyennant le prix de deux-cent mille euros TTC (200 000 € TTC), de l'immeuble sis 1, rue Gambetta dans sa totalité, cadastré section C n°2937 et n°2938 (320m²) à la société LOFTWOOD, sise 20, rue de Novital - 31150 Gagnac-sur-Garonne, représentée par son gérant Thomas POUGET ;
- autorise Monsieur le Maire à signer l'acte correspondant en l'Etude de Me. ARAGON, Notaire à Castelnau d'Estrétefonds.

Expression des groupes politiques représentés au Conseil Municipal de la Ville de Grenade

En application de la loi du 27 février 2002 concernant la démocratie de proximité, le journal municipal réserve une page de libre expression aux groupes politiques. Les textes qui y sont publiés relèvent de la seule responsabilité des groupes signataires.

L'exercice budgétaire 2017 reste délicat : la baisse des dotations de l'État s'accroît – stabilisation espérée en 2018 - alors que la masse salariale subit des augmentations liées à la hausse des cotisations et revalorisations indiciaires et que nous assumons davantage de missions dévolues par l'État sans compensation financière, comme le transfert des cartes d'identité et la gestion des pacs qui reviennent désormais à la commune. Néanmoins, les efforts consentis, tels que : restructuration des services, mutualisations, dématérialisations, groupements d'achats, économies d'énergie, mécénats d'entreprises privés, quête perpétuelle de subventions, portent leurs fruits. Raison pour laquelle, **nous avons choisi**, pour la 4^{ème} année consécutive, **de ne pas augmenter les impôts locaux**, seules les bases fixées par l'État évoluent.

Les actions de sécurisation routière se poursuivent : plateaux traversants Cours Valmy, Pont de Save, étude de faisabilité de création de 3 ronds-points : École Bastide/chemin de la Hille, chemin de Piquette/route de Montaigut, et route de Toulouse ; la mise en place de solutions énergétiques économes s'intensifient : travaux de géothermie à l'Espace l'Envol (réduction des coûts de 70%), réfection de l'éclairage public : cours Valmy, allées Alsace Lorraine, rues de l'Abattoir et Belfort, installation de 8 réducteurs de tension, remplacement des candélabres boules énergivores, éclairages LED aux écoles... Cette année est aussi celle du lancement de projets d'aménagement étroitement liés : revitalisation du centre-bourg axée sur l'habitat, le commerce, le patrimoine et les espaces publics, le tourisme ; et réaménagement du quai de Garonne. En outre, la révision de notre PLU devrait aboutir en fin d'année.

Concernant le dossier de financement de la construction de la gendarmerie et l'emprunt contracté auprès de la société AUXIFIP **en 2004**, identifié comme emprunt toxique, les écritures comptables ont été régularisées en 2016. Ce qui implique l'intégration du bâtiment dans le patrimoine communal ainsi que la hausse du montant de la dette de **3 300 000 €**.

Enfin, depuis le 1^{er} janvier 2017, notre nouvelle communauté de communes est la Communauté de Communes Save, Garonne et Coteaux de Cadours, comprenant 29 communes et 56 délégués. Dans le cadre de cette fusion, l'aire des gens du voyage lui a été transférée, avec une gestion confiée à Maneo, la commune restant propriétaire des biens et équipements.

Tous Unis pour Grenade et Saint - Caprais

Le 12 décembre dernier se tenait une réunion relative à la revitalisation du centre bourg suite à la décision du conseil municipal de confier cette concertation à un cabinet d'étude. Les personnes présentes furent déçues par le manque de préparation de l'intervenante et donc du peu d'échanges possibles. M. le Maire s'est engagé à le notifier. Compte tenu de l'enjeu, des sommes engagées, il nous paraît important d'établir un dialogue constructif pour l'avenir de notre centre ville. Le compte-rendu de cette première réunion sera transmis sur demande à la Mairie. En ce qui concerne l'intercommunalité, comme nous vous l'avions annoncé, la fusion des Communautés de Communes de Save, Garonne et des coteaux de Cadours a eu lieu le 12 janvier 2017. En séance, des élus ont exprimé leurs regrets que l'ancienne communauté de communes de Cadours ne soit mieux représentée (seulement deux vice-présidences sur 9) et une seule femme parmi l'exécutif. Nous sommes encore bien loin de la parité ! Nous regrettons également, pour les ordures ménagères, que la taxe (TEOM) ait été choisie, c'est-à-dire un impôt injuste qui ne tient pas compte de la situation des personnes, plutôt que la redevance qui est plus équitable pour nos concitoyens.

*Véronique Volto, Conseillère municipale et communautaire,
Sylvie Beuillé et Philippe Bourbon, Conseillers municipaux*

Je vous rappelle que je suis à votre écoute pour toute remarque ou tout problème que vous pourriez rencontrer.

Pierre Crépel, élu du Groupe « J'aime Grenade et Saint Caprais »

11 novembre, Cérémonie commémorative

Bienvenue à Ismaël !
Notre nouveau porte-drapeau

Retrospective en images, sur le 11 novembre à Saint-Caprais et Grenade, où, anciens combattants, élus et officiels ont commémoré l'Armistice du 11 novembre 1918.

Merci au Piquet d'Honneur, aux écoles de Grenade et à la fanfare « Le Réveil Mervillois », pour leur participation.



Saint Caprais



Grenade



Grenade



Grenade



Grenade



Grenade

Voeux du Maire 2017 et réception des nouveaux Grenadains



La réception des nouveaux Grenadains a eu lieu à la Salle des Fêtes le 9 janvier dernier, suivie de la traditionnelle cérémonie des « Vœux du Maire » à la population. Cette réception a permis à M. le Maire d'accueillir les nouveaux Grenadains et de présenter son équipe, ainsi que les différents services municipaux. Une cérémonie riche en nouveautés pour 2017 suivie de la savoureuse galette.



Fusion Communautés de communes

Les Communautés de communes Save & Garonne et des Coteaux de Cadours ont fusionné au 1^{er} janvier 2017. Comme prévu par le schéma départemental de coopération intercommunale suite à la loi Nouvelle Organisation du Territoire de la République (NOTRe) ; loi également à l'origine de la fusion des régions.

C'est ainsi que cette nouvelle communauté rassemble un peu plus de **32 000 habitants pour 29 communes**.

Un travail d'état des lieux des compétences des deux Communautés de communes et des services qui y sont associés a été réalisé. Il a été acté notamment, la restitution de la compétence « affaires scolaires et service aux écoles » aux communes du territoire de la Communauté de communes des Coteaux de Cadours.

Afin de préparer au mieux cette fusion, les élus des deux communautés vont engager au premier semestre 2017 une série de rencontres qui auront pour but de définir un nouveau projet de territoire.

La nouvelle assemblée des élus, présidée par Jean Boissières, compte 56 sièges répartis entre les 29 communes.

Plus concrètement, **pour les habitants, peu de choses changeront** puisque l'objectif partagé est bien **le maintien des services à la population avec une neutralité fiscale** pour le contribuable.



Premier Conseil communautaire - 12.01.17

Pour rappel, les compétences des communautés de communes sont les suivantes :

- Développement économique, emploi, Tourisme, agriculture
- Aménagement de l'espace et numérique
- Gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage
- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Politique du logement et du cadre de vie
- Petite enfance
- Voirie
- Équipements culturels, sportifs et soutien du tissu associatif



Territoire de la nouvelle Communauté de communes

Reprise d'activités du Service Emploi-Insertion assuré par le CBE au 1^{er} janvier 2017

Depuis plusieurs années, le Comité de Bassin d'Emploi du Nord Toulousain (CBE), partenaire de la Communauté de communes, n'est plus en mesure d'équilibrer son budget avec un déficit structurel lié aux diminutions de subventions.

Dans un contexte de hausse de la précarité et de chômage élevé, l'intercommunalité est un échelon pertinent pour traiter les questions de l'emploi. Un premier rapprochement avait déjà été étudié entre le service Economie et le CBE lors d'une étude menée par un cabinet extérieur en 2013.

La reprise de l'activité du CBE par la Communauté de communes porte sur la gestion du service Emploi et le chantier d'insertion en maraîchage biologique. Ce qui permettra d'envisager des « passerelles » avec l'espace test agricole (mutualisation de personnel, de matériel, de débouchés, ...)

Cette reprise d'activités implique la reprise du personnel : 3 agents administratifs, 1 encadrant

et 12 postes en CDD d'insertion à temps non complet liés au chantier d'insertion.

La Communauté de communes reprend également l'actif du CBE lié au chantier d'insertion (terrains, matériel, ...).

Le comité de suivi constitué de partenaires extérieurs sera maintenu pour assurer un suivi de l'activité du service Emploi.



Service Emploi intercommunal
10A Allées Alsace Lorraine à Grenade - 05 62 79 17 39

Ouverture du Tiers-lieu

Un Tiers Lieu, c'est quoi ?

C'est un lieu qui regroupe des bureaux au plus proche de l'habitat. Ces espaces se caractérisent comme des espaces de travail collaboratif, dans lesquels il est possible de travailler de façon permanente ou occasionnelle, individuellement ou collectivement et dont l'utilisation est payante.

Pourquoi la commune de Grenade et la Communauté de communes sont-elles intervenues dans ce projet ?

Les Tiers Lieux permettent de répondre à plusieurs défis auxquels les élus sont confrontés :

- difficultés de mobilités pour les salariés de l'aire urbaine de Toulouse.
- l'attractivité économique de la commune en utilisant des locaux vides.
- l'émergence d'une nouvelle économie collaborative et le manque de lieux favorisant son développement.
- le développement durable en limitant l'usage de la voiture.

Dans quels locaux ?

Le Tiers Lieu est situé à l'Espace Envol (Ancien Collège) 1, rue Paul Bert à Grenade.

Il s'étend sur une superficie de 67,28 m² et dispose notamment de 3 bureaux d'une superficie comprise entre 10,5 m² et 14,60 m² et d'un espace commun de 15,6m².

Qui porte ce projet ?

La commune est propriétaire du bâtiment. Elle a réalisé les travaux de mise aux normes et loue l'ensemble du local à la société MobiGIS. Elle s'est affiliée au « Relais d'Entreprise » qui organise et anime le Tiers Lieu.

Quels contrats de location ?

Des entreprises louent un bureau pour éviter que leurs salariés perdent du temps dans leurs déplacements quotidiens. Les bureaux individuels meublés et fermés peuvent être loués à partir de 1 jour/semaine.

Qui sont les premiers locataires ?

A ce jour, 3 entreprises se partagent 2 bureaux. Société « Je booste ma boîte.com » (2 jours/semaine)

Société « Evol Formation » (3 jours/semaine)

Société « CGTech » (5 jours/semaine).

Où obtenir des renseignements ?

Pour tout renseignement contacter le « Relais d'Entreprises » au 06 72 36 02 32.



2 salariés
de la société
CGTech

Aménagement secteur Montagne

L'aménagement du chemin Montagne est né du projet structurant Groupe Scolaire / Centre de loisirs, par la Commune de Grenade et de la création de la crèche intercommunale.

Cet îlot d'équipements publics constitue un nouveau « cœur » de quartier, renforcé par la création d'un espace vert et d'une aire de jeux.

Afin de préserver la sécurité des usagers, des équipements, et faire « référence » en termes d'aménagements durables, la Communauté de communes et la Commune de Grenade ont souhaité favoriser les modes doux (cheminements piétons et cycles) pour accéder aux différents équipements publics.

A noter : Parallèlement à ce projet intercommunal, la Commune a fait procéder à l'enfouissement des différents réseaux aériens, à la réfection complète du réseau d'éclairage public et au renforcement des conduites d'alimentation en eau potable afin d'assurer la défense incendie.

Ce projet a nécessité 2 ans d'études préalables et de nombreuses réunions avec les différents partenaires.

Les travaux se sont déroulés en quatre tranches de 2013 à 2016.

Cet aménagement a reçu le trophée Orquasi (Observatoire Régional de la Qualité de Service des Infrastructures) qui récompense les collectivités qui ont engagé des travaux d'infrastructures innovants ou qui ont développé une politique dynamique et innovante d'entretien du patrimoine des infrastructures.



Samedi 22 avril : Portes ouvertes

Venez jouer avec les déchets, retirer votre composteur, adopter 2 poules, suivre un atelier compostage, ... aux services techniques de la CCSG, le samedi 22 avril 2017 à partir de 10 h.

Réservation composteur, adoption poules et inscription à l'atelier compostage (10 h à 12 h): www.cc-saveetgaronne.fr

Construire un poulailler et s'occuper de ses poules

Dans le cadre du partenariat avec la Communauté de communes, la Ferme de la Bouzigue propose des ateliers d'écologie pratique tout au long de l'année, dont un atelier « Construire un poulailler et s'occuper de ses poules » le mercredi 8 mars.

Plus d'informations : www.fermebouzigue.com

Qui va gagner ?

La Communauté de communes souhaite récompenser les habitants qui trient le plus d'emballages en verre.

Les enfants de la commune qui auront trié le plus de bouteilles, pots et bocaux en verre en 2016, seront invités au cinéma le samedi 22 avril. Alors à vos colonnes !

Et n'oubliez pas que le verre se recycle à l'infini, si et seulement si, vous avez le **bon geste** : déposer **pots, bocaux et bouteilles en verre dans les colonnes à verre**.

Retrouvez les points de collecte sur le site internet de la Communauté de communes : www.cc-saveetgaronne.fr



ERREUR de TRI

Déposer une bouteille en verre dans votre bac jaune ou vert constitue une erreur de tri.

A partir de janvier 2017, les bacs individuels qui contiennent du verre ne seront plus collectés et devront être représentés, triés, à la collecte suivante.

Office de Tourisme Save & Garonne

Espace Halle & Art

Chaque mois, vous pouvez découvrir de nouveaux artistes à l'espace Halle & Arts de l'Office de Tourisme. **L'entrée est libre aux horaires d'ouverture.**

En avril et mai : mardi, jeudi et vendredi : de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30 ;
mercredi de 14 h à 17 h 30 ;
samedi de 9 h à 12 h 30.

En juin : du lundi au samedi : de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h

Expositions

➔ Mars 2017



Bénédicte Cazals est une artiste toulousaine amateur. En parallèle d'une carrière juridique, elle est passionnée depuis longtemps par les arts graphiques. Elle a participé à de nombreuses expositions dans la région toulousaine. Dans ses réalisations on retrouve le même esprit : une vision et un travail pictural très féminin, rêves, fantaisie et arabesques sont au rendez-vous, avec toujours le souci des harmonies de couleurs et de matières et un travail souvent ton sur ton. Cette approche très coloriste n'exclut pas un mélange des textures et des matériaux parfois surprenants.

➔ Avril 2017

Exposition commune de l'Association de Poterie de Merville et du peintre Louis Bidault

L'association Poterie existe à Merville depuis plus de 10 ans, elle est animée par des bénévoles passionnés et investis dans le partage et la transmission de leur expérience. Le collectif de poterie-céramique s'est réuni cette année pour vous faire découvrir ses créations en grès biscuité, émaillé, ses terres polies et ses céramiques Raku. L'artiste-peintre Louis Bidault se joint à cette dynamique équipe et propose des peintures figuratives originales sur le même thème



Exposition sculptures de Lumière

Née à Toulouse, Nicole Teulière réalise des vitraux en 3 dimensions. Cette artiste joue avec virtuosité et audace, des formes, des couleurs, de la transparence ou de l'opacité et crée ainsi une formidable densité sculpturale.

Elle exposera au mois de mai quelques-unes de ses œuvres lumineuses, des torses féminins surtout, à l'Office de Tourisme Save & Garonne de Grenade.

Le photographe Pierre Assémat présentera, quant à lui, son travail sur les images des sculptures, conjointement à celui de Nicole.

Les photos de Pierre amplifient de façon saisissante les jeux de lumière captés par le verre et apportent, autant qu'un autre regard, une véritable nuance poétique, pour le bonheur de nos yeux.

SCULPTURES DE LUMIÈRE
exposition sculptures et photographies
NICOLE TEULIÈRE & PIERRE ASSÉMAT

Office de tourisme
Save & Garonne
Espace
Halle & Art

**DU 29 AVRIL
AU 30 MAI 2017**

Vernissage
samedi 13 mai
10h30/12h30

38 rue victor hugo
31330 grenade
05 61 82 93 85

www.nicole-teuliere.fr





Le Conseil Départemental toujours à vos côtés !



Cette nouvelle année 2017 a démarré, comme chaque année au Conseil Départemental, par le vote du budget qui est la traduction concrète des orientations politiques de la majorité départementale menée par son Président Georges Méric. L'objectif poursuivi est de maintenir un fort taux d'investissement dans le département, répondre efficacement aux attentes des habitants et en particulier des plus vulnérables, sans augmenter la fiscalité et en garantissant un équilibre budgétaire indispensable à la pérennité des différentes actions : l'éducation, la culture et la défense des valeurs républicaines et de la citoyenneté demeurent les axes forts de l'action du Département. La solidarité territoriale constitue une priorité pour garantir un développement équilibré et solidaire de la Haute-Garonne. Pour exercer ses compétences, le Conseil Départemental dispose d'un budget de fonctionnement de 1,5 milliard d'euro environ chaque année.

Ainsi, lors de la session budgétaire des 24 et 25 janvier 2017, les élus départementaux ont examiné de nombreux rapports et notamment le protocole de coopération entre le Conseil départemental et l'Union départementale des Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS) afin d'améliorer les conditions d'accueil et d'accompagnement des Hauts-garonnais et ainsi mieux lutter contre la précarité.

L'assemblée départementale a adopté un rapport sur la prévention de la jeunesse, car nous savons tous que l'école et le travail, après la famille, doivent être socialisantes et émancipatrices pour permettre aux jeunes de s'arracher à leur condition lorsqu'elle est difficile, grâce à la réussite scolaire et à l'insertion sociale et professionnelle. Différents thèmes d'intervention ont été retenus dans ce rapport : le vivre ensemble et la citoyenneté, l'accès aux soins, à l'hygiène de vie et aux droits, la découverte culturelle, artistique, sportive et scientifique...

Afin d'améliorer les conditions de l'enseignement dans les collèges publics, nous avons adopté un plan numérique pour la période 2017/2020, élaboré en concertation avec l'académie de Toulouse visant à faire évoluer les infrastructures et les équipements numériques pour favoriser l'accès de tous les collégiens à des outils informatiques performants et s'adapter aux

besoins pédagogiques des établissements. Les familles et les enseignants se sont familiarisés avec l'environnement numérique de travail (ENT) qui a été déployé de 2010 à 2014. Les plans d'équipement représentent un coût annuel de 2 millions d'euro. Depuis 2015, le Conseil Départemental assure aussi la maintenance du parc informatique des collèges (1,5 million d'euro par an). Le collège Grand Selve de Grenade a été retenu dans la programmation 2017 et sera donc équipé de classes mobiles de 15 ou 30 tablettes et de tablettes pour les enseignants. Cela permettra à un grand nombre d'élèves d'accéder à cet outil qui sera mis à leur disposition pendant le cours.

Nous avons également adopté deux règlements d'intervention, l'un relatif au soutien à la culture et aux acteurs culturels et l'autre au soutien à la politique sportive dans le Département : soutien à la programmation des lieux permanents de diffusion artistique ou culturelle, à l'organisation d'évènements culturels (festivals, expositions...), aux équipes artistiques, aux projets culturels et aux projets d'investissement (équipements, matériels). Le soutien aux projets, initiatives et évènements sportifs est un domaine d'action prioritaire car nous considérons que le sport est aussi un vecteur de citoyenneté et de cohésion sociale et territoriale à travers les comités départementaux et les écoles de sport. Nous continuons à encourager les jeunes espoirs sportifs et les athlètes de haut niveau haut-garonnais. Nous apportons toujours notre soutien au fonctionnement et à l'investissement des associations et à l'organisation de manifestations sportives.

Bien entendu, tous ces engagements se déclinent tout au long de l'année et dans toutes les communes du canton. Avec Alain Julian, comme toujours, nous restons à votre disposition et vous souhaitons, à toutes et à tous, une excellente année 2017 !

Véronique VOLTO,
Vice-Présidente du Conseil Départemental
de la Haute-Garonne



volto.v@elus.cd31.fr

Permanence sur rendez-vous au :
05 34 33 32 08, le samedi matin
Espace Chiomento
Face à la mairie (porte rouge).



Mouvement National Vie Libre

Guérison et promotion des victimes de l'alcoolisme

SECTION DE GRENADE – BOULOC

Vie libre est une association de personnes devenues abstinentes à l'alcool ; elles aident bénévolement ceux et celles qui sont alcooliques et qui ont besoin d'aide pour s'arrêter de boire.

Rien n'est facile ; rien n'est impossible si on le veut vraiment.

Il faut franchir la porte ; celle qui vous offre l'aide ; celle qui ne vous juge pas, celle qui vous tiendra la main et ne vous lâchera pas. Rien n'est plus extraordinaire qu'une personne qui s'en sort et qui vous dit : j'ai réussi et je continue ! La section VIE LIBRE de Grenade–Bouloc avec ses permanences, réunions, journées d'étude sera heureuse de vous accueillir.

Pour tout renseignement, information ou aide :

Permanences : Foyer Rural de Grenade

Le dernier samedi du mois de 10 h à 12 h

Tel : 05 61 35 80 21 - 05 61 74 02 23

Assemblée Générale Samedi 28 Janvier 2017 à 14 h 30 - Salle des Associations à Bouloc
Dimanche 12 Mars 2017 - Journée d'étude de 9 h à 17 h à Baziège



Grenade Volleyball

Côté jeunes

Après quatre mois d'apprentissage ou de renforcement technique individuel et collectif dispensé par les éducateurs diplômés du club, le moment est venu pour les jeunes volleyeurs de s'exprimer lors des rencontres. Les matchs se déroulent sous forme de tournois, les déplacements dans les départements limitrophes sont l'occasion de renforcer l'esprit d'équipe et le désir de bien faire même si la victoire ne couronne pas tous les efforts.

Les plus jeunes (moins de 9 ans) jouent un contre un. Stella et Maelys ont montré application et concentration lors du 1^{er} tournoi, mais aussi beaucoup de stress, cela se dissipera lors des prochaines joutes.

Les moins de 11 ans ont formé six équipes de deux joueurs dont cinq évoluent dans le tableau « confirmé » et une dans le groupe « débutant » sous le regard bienveillant de Stéphanie Bascouert et Virginie Ghédin.

Les moins de 13 ans jouent à quatre, la moitié du groupe sont des « nouvelles », l'autre moitié est composée « d'anciennes » qui ont plusieurs années de pratique, mais l'évolution de ce



groupe, entraîné par Floréal Jourdain, est très positive, un bon état d'esprit permet la cohésion.

Les moins de 15 ans et les moins de 17 ans jouent à six, comme les grands. Sarah Cotteverte, Justine Ourmières et Jean Le Net apportent leur précieuse expérience aux futures joueuses des équipes fanions. Un beau cadeau pour ce groupe: les volleyeuses ont été appelées pour tenir le rôle de ramasseurs de balles lors du match des Spacers toulousains remporté contre Nantes par 3 sets à 0, le 8 janvier dernier.





On y danse

Samedi 4 mars 2017 - à GRENADE

5^{ème} GALA de la DANSE de SALON - Salle des Fêtes - 20h30

SOIRÉE DANSANTE

**Avec
démonstrations
de compétiteurs**

On y danse



Organisateur



Entrée uniquement
Sur Réservation :
06 88 43 00 06
06 06 42 14 15
06 27 43 49 02
www.onydansegrenade.fr



0543445015

Quilles de Huit :

Aux quilles grenadaines, grenadains !

En ce début de mars, la saison 2017 des Quilles de huit vient tout juste de démarrer avec les premiers entraînements. Les Quilles de huit sont maintenant bien implantées à Grenade. Son École de Quilles, labellisée en juin 2016, apporte une garantie dans le sérieux de l'enseignement de ce sport.

Aujourd'hui, le club SQSG ambitionne de grandir encore plus et vous fait savoir qu'il recrute des joueurs dès 7 ans !



En quelques lignes, voici ce que vous offrent les Quilles de Huit à Grenade :

- Sport de plein air, accessible à tous ;
- Développement de qualités individuelles (concentration, adresse, précision...) ;
- Sport individuel qui se joue en équipe de 2 ou 4 joueurs ;
- Compétitions et rencontres amicales de mars à octobre...

L'Association sportive des Quilles de Huit à Grenade c'est en plus:

- Des tarifs abordables ;
- Des investissements qui mettent du matériel à disposition gratuitement aux nouveaux joueurs ;
- Une école de sport labellisée et reconnue (déjà 1 vice-champion de France 2016 en catégorie Benjamin !)
- Des éducateurs diplômés ;
- Un terrain dédié aux quilles de huit de 5 jeux et éclairé pour des parties en nocturne ;
- 32 membres, une ambiance conviviale et chaleureuse ;
- Des sorties ludiques et sportives...

Maintenant que vous savez, plus d'hésitation, rejoignez-nous sur le terrain mercredi soir et jeudi soir. Et encore plus sur :

www.quilles-grenade.fr et www.ecole.quilles-grenade.fr et sur [twitter@QuillesGrenade](https://twitter.com/QuillesGrenade)



La Gymnastique Volontaire

vous souhaite une Bonne Année !

Nous avons débuté l'année par le partage de la traditionnelle galette pour laquelle vous êtes venus nombreuses et nombreux.

Le goûter de Noël des enfants, qui s'est déroulé exceptionnellement dans le hall de la Salle des Fêtes, a été un moment convivial et chaque enfant a reçu un petit présent de la GV.

Merci aux parents qui, comme d'habitude, ont gâté tous les gourmands avec des gâteaux faits maison.

Nous remercions la Mairie pour nous avoir proposé rapidement la délocalisation au Cabanon du 2^{ème} cours d'Ève le mardi soir. Cela a permis et permet, vu l'effectif important des participants, de pouvoir assurer un cours de qualité dans les meilleures conditions.

Voici enfin quelques dates à retenir :

- **Repas de la GV 19 mai**
- **Assemblée Générale jeudi 8 juin 20 h**
- **Spectacle des enfants sous la Halle vendredi 9 juin 18 h 30**



Contacts	Téléphone	Email
Annick Girardot	06 09 36 02 84	Annick_girardot@yahoo.fr
Sylvie Loras	05 61 82 97 74	Sylvie.loras@orange.fr
Gilda Mathieu	05 61 82 55 88	gilda.mathieu@gmail.com
Cathy Guitard	05 61 82 77 10	cathou.fred@free.fr

Notre site : gvgrenade.canalblog.com

SAMEDI 25 MARS 2017 - 21H

au Château de NOLET- route d'Aucamville

THIERRY GARCIA

PROFESSION : VOLEUR D'IDENTITES

Château de Nolet
Réception avec hébergement

Réservation sur :
www.rotarire.net ou 07 85 119 779



SPECTACLE COMIQUE ORGANISE PAR :



2ème Édition Les "PORSCHE" de l'Espoir

LPE

Samedi 03 Juin 2017



Circuit d'Albi

Baptême en **PORSCHE**



De 9H à 17H00



Organisé par le Rotary Club
de Grenade Save et Garonne



avec la participation du club Porsche Toulouse Gascogne

Au Profit des enfants malades

50€ pour 3 tours de circuit en passager de la mythique 911



BUVETTE +
NOMBREUSES
ANIMATIONS

Informations & Réservations au 06 81 73 42 38 ou par internet:
contact@porschedelespoir.fr ou www.porschedelespoir.fr

Petit Train de Grenade

Saison 2017



La saison 2016 s'est achevée par les journées portes ouvertes des 17 et 18 septembre dernier où de nombreux visiteurs sont venus faire un petit tour sur le Petit Train de Grenade (PTG).

Cette année, cinq trains étaient en circulation : deux locomotives à vapeur (131 T Alco, 020+020 T POC), une rame automotrice, les locotracteurs LKM et le Billard T 75, une prouesse sur ce petit réseau en boucle autour du BV et sur l'antenne du pont métallique sur la Save. La 020+020 T N° 105 du POC, réalisée il y a quelques années par Daniel Chevalier, le

président du PTG, pour un amateur toulousain était peinte à l'origine en bleue. Sa revente à un autre amateur de la région a vu sa livrée passer du bleu au vert.

Le projet de prolongement au-delà du pont est toujours d'actualité avec la réalisation d'une passerelle d'environ 30m en bout de ce pont. Elle sera à double voie et cette double voie continuera le long des rues Saint Jacques et de Valmy (RD 21) pour faire une boucle terminale devant le cimetière et le parking du cours Valmy.

Pour les journées portes ouvertes, on notait la présence d'une 141 R à vapeur vive au 1/20ème évoluant sur un bout de voie, une voiture et un couvert à l'échelle 5 pouces en exposition. La saison 2017 débutera le dimanche 14 mai. Le PTG sera ouvert tous les 2^{ème} et 4^{ème} dimanches après-midi de chaque mois jusqu'aux journées du patrimoine des 16 et 17 septembre.

Site: www.le-petit-train-de-grenade.fr

Akany Avoko France



Le père Noël a gâté les enfants du centre Akany Avoko, grâce aux généreux dons du personnel navigant d'Air France (jouets, jeux de société, peluches, livres) et des donateurs français. Un sourire a illuminé leurs visages...un vrai moment de bonheur.

RENDEZ-VOUS le 22 avril 2017
Salle « Jean MERMOZ » (Préau) à 21 h
L'association Akany Avoko France
organise sa **Soirée Dansante**
avec notre **Dj « RENE »**



Rétrospective

Grenade Téléthon 2016

Les grenadains ont réussi le défi de relier les capitales européennes !

Le samedi 3 décembre, la ville s'est réunie sur le circuit de roller pour le défi lancé pour le Téléthon 2016 : relier les 26 capitales européennes soit 16 782 km à parcourir en vélo, trotinette, roller, à pieds (en marchant, en courant) en VTT ou tout autre moyen non motorisé.



Bravo à toutes et tous pour votre participation !



Enfile tes baskets

Association de course à pieds de Grenade

Course à pieds (définition) :

« Activité sportive accessible à tous, bénéfique pour votre santé et votre bien-être au quotidien (vertus préventives et thérapeutiques) ».



Vous aimez courir ? Que vous soyez débutant ou confirmé, n'hésitez pas à franchir le pas et rejoindre la trentaine de membres de notre association pour partager ce plaisir,

dans une ambiance sportive et conviviale !

Vous souhaitez davantage de renseignements ?

Contactez Isabelle au **06 62 37 78 87** ou par mail à l'adresse : enfiletesbaskets@free.fr
Retrouvez-nous aussi sur Internet enfiletesbaskets.free.fr, Facebook et Twitter !

D'ors et déjà, pensez à réserver la date du samedi 03 juin prochain pour la 13^{ème} édition de notre course annuelle avec cette année quelques nouveautés au programme... A très bientôt !

Foyer Rural et la convivialité

A l'occasion de la première semaine de la fraternité générale organisée au niveau national, le foyer rural a invité la population à un goûter partagé en novembre 2016 : un franc succès pour ce moment de partage et d'échange. Fort de cette expérience, et parce que le besoin se fait de plus en plus sentir de trouver des lieux où les gens peuvent juste discuter, se rencontrer, un second goûter partagé a eu lieu en décembre.



En février, une variante : le bal papote. Une soirée où débats, échanges et discussions se sont soldés par un bal nomade : Happé par la rythmique survoltée de la batterie d'Eric Boccalini et les mélodies sinueuses de l'accordéon tout terrain de Didier Dulieux, les compositions et les reprises

se sont succédé, empruntant tour à tour les chemins des musiques orientales ou balkaniques, irlandaises ou françaises. Ce bal résolument atypique a été une véritable invitation à la convivialité et à l'éclectisme. Les discussions, quant à elles ont tourné autour d'un thème qui est cher à nos associations d'éducation populaire : le partage.

Le prochain goûter partagé est prévu le dimanche 12 mars à partir de 16 h à la salle de la Parenthèse : nous préparons le café, le thé, les jeux... et on vous attend avec votre gâteau, votre guitare, votre envie de discuter et d'échanger.

Infos au 05 61 82 69 65



Coeur Grenade Lieu de vie

Avec les beaux jours, si on y allait à pied ?

L'association citoyenne CGLV vous invite avec l'arrivée des beaux jours à changer vos habitudes de déplacement.

Pour aller à l'école, optez pour le CARAPPATES : des parents qui se relayent pour amener un groupe d'enfants à l'école à pied. Depuis maintenant 4 rentrées, 2 lignes vous sont proposées sur l'école Bastide. La ligne Egalité depuis le cours Valmy et le long de la rue de l'Egalité et la ligne Gambetta/Victor Hugo depuis l'angle de la rue de République. Il s'agit de proposer une alternative aux trajets résidence-école effectués en voiture. Les parents gagnent du temps en évitant le centre-bourg, les enfants profitent de l'expérience du groupe pour connaître les règles du code de la rue et acquérir l'autonomie indispensable pour le collège. Vous pouvez inscrire vos enfants tout au long de l'année, contactez-nous à l'adresse mail ci-dessous.

A l'occasion des prochaines journées éco-citoyennes de Mai, l'association CGLV souhaiterait proposer à la municipalité, un projet de réhabilitation du Chemin de St Jean entre le pont de save et le hameau des Aubinels. Le parcours finis serait... facile et sur, loin des voitures, en pleine nature, pour relier différents espaces de la commune et se connecter aux chemins de petite randonnées de la Communauté de Communes, territoire labélisé Energie Positive notamment pour ses actions en faveur des modes doux (piétons et vélos).

Florent Martinet
Président association CGLV

Mail : asso_cglv@orange.fr

Blog : <http://coeurdegrenadelieudevie.overblog.com/>

Fb : Association « Coeur de Grenade:Lieu de vie? »

Echanges et Cultures

Saison 2016 - 2017

Dans le précédent bulletin nous vous avons annoncé les autres activités d'Echanges et Cultures, nous rentrons dans le vif du sujet avec **3 rendez-vous à ne pas manquer** :



▪ **Le 2 Mars à 20 h 30 une conférence sur Barcelone, épatante capitale catalane.**

Des merveilles art nouveau de Gaudi aux installations des JO de 1992, en passant par la rénovation du port par Frank Gehry, tout en Barcelone émerveille. Le souvenir de Colomb y est toujours présent, les ramblas parlent encore de Dali, et les musées Picasso et Miro restent des écrans de chefs-d'œuvres inépuisables. Une ville à (re)découvrir... (conférencière Geneviève Furnémont)

▪ **Fin Mars nous aurons une conférence sur les terres cuites de Virebent**

Il s'agit le plus souvent de décors inspirés de motifs de la Renaissance (coquilles, grotesques..) ou directement copiés de l'art antique (chapiteaux corinthiens ou ioniques, feuilles de palmier dites palmettes"...).

Parfois, les ornements reprennent des éléments du patrimoine local - comme les colonnes du 70-72, rue de la Pomme (Toulouse), calquées sur celles de l'hôtel de Bernuy (XV^{ème}siècle) - ou national, telles les cariatides de l'immeuble du 28, rue des Marchands (Toulouse), imitant celles, célèbres, que Jean Goujon avait réalisées au Louvre. On en retrouve jusque chez nous à Grenade ou dans l'église d'Ondes (conférencière Françoise Mirobolant).

▪ **En Avril nous vous proposerons une soirée contes par les conteuses de Lomagne**

Elles content pour tous, partout, là où on le leur demande. Vaste programme avec les contes de terroir, les contes d'Afrique, de la grande Russie, et même des contes de princes et de princesses où les princes ne sont pas toujours de vaillants chevaliers et les princesses de belles idiotes

Nous terminerons ces séances par un « pot » ce qui nous permettra d'échanger.

VENEZ NOMBREUX



Donneur de sang

L'association des donneurs sang bénévoles a été créée en janvier 1988 pour promouvoir le don du sang. Depuis cette date, son président, Jacques Laporte, et son équipe s'emploient à être présents à chaque collecte, à organiser la préparation de la salle afin que docteurs et infirmiers soient opérationnels dès l'ouverture.

En 2016, l'EFS a prélevé 452 poches de sang. 21 personnes ont donné pour la première fois.

Les prochaines collectes pour l'année 2017 s'effectueront aux dates suivantes et toujours dans les mêmes locaux : salle Jean Mermoz (Cantine) de 14 h à 19 h.

- **les 24 et 25 avril**
- **les 24 et 25 juillet**
- **les 23 et 24 octobre**

Comme toujours, une collation est offerte après le don.

Une page Facebook vient d'être mise en place: www.facebook.com/ADS-BGrenade

L'association est à la recherche de bénévoles qui souhaiteraient s'investir pour continuer à assurer sa pérennité.





Lo luquet Occitan

Théâtre en Occitan

Lo luquet Occitan de GRENADE proposera le samedi 18 mars 2017 à 21 h une pièce de théâtre.

Interprétée avec brio par la compagnie « lo teatre del platanièr » de Tournefeuille, dans le confort de la salle avec scène particulièrement adaptée du Foyer Rural.

" Le docteur est assassiné chez lui, alors qu'il devait recevoir des amis !

Ses invités, Dame Pervenche, Mademoiselle Écarlate, Professeur Prune, Père Olive et Colonel Moutarde enquêtent ensemble, ou les uns contre les autres, sous la houlette de Dame Blanche, gouvernante revêche. "

Une enquête loufoque menée tambour battant.

Déjà venus jouer à Grenade et à Bretx, nos amis du théâtre du Platanièr présentent ici leur dernière production **avec un surtitrage français** pour permettre une parfaite compréhension des dialogues.

Qui a tué le docteur ?

Nous vous attendons donc le samedi 18 mars 2017, pour la représentation de « Cossi reviscolar un papagai » par le théâtre du Platanièr, au Foyer Rural.

Également sur notre site internet pour tous renseignements sur nos activités.

Lo.luquet.occitan@gmail.com

<http://lo-luquet-occitan.fr>



Les pieds Hauts Laid

L'hiver 2016/2017 a tardé à se manifester mais en Janvier nous avons eu un aperçu avec une hauteur de neige conséquente. Les randonnées en raquettes sont appréciées de tous avec des niveaux définis à l'avance. Nous avons également participé à différents trails notamment celui de Villemur en nocturne. Nous prévoyons en Avril une sortie Spéléo en Aveyron avec Patrice aux commandes. Nous animons tous les jeudis soir de 19 h 30 à 21 h 00 les séances d'escalade avec des remontées sur cordes ou des voies de différentes pour évoluer dans le milieu naturel. D'ailleurs, depuis quelques semaines, nous profitons d'un nouveau mur d'escalade.

En effet, une grande partie du mur a été refaite par une société spécialisée. Le financement de cette opération a été possible grâce à la prise en charge totale de l'implantation et la réinstallation des prises sur

les voies par la mairie de Grenade. Nous remercions donc Monsieur le Maire J-P Delmas.

Ainsi, avec « les Varaptout », nous avons enlevé et nettoyé toutes les prises dans un premier temps afin de permettre à la société Altissimo de créer 14 nouvelles voies où nous pouvons nous « éclater ».

Vous pouvez venir le jeudi soir découvrir ce sport assez physique et prenant dans une ambiance toujours conviviale.

Les sorties sont toujours prévues 2 fois par mois en fonction de la météo et vous trouverez toutes les informations sur notre tout nouveau site en cours de réaménagement :

<http://clubalpingrenade31.ffcam.fr>

En attendant l'ancien site fonctionne encore : lespiedshautslaid.fr



Patch et Broderie en Folie



Les derniers mois de l'année 2016 ont vu l'association accueillir de nouvelles adhérentes venues des villages voisins.

Nos activités sont maintenant à plein régime après ces fêtes de fin d'année où toutes les adhérentes avaient un peu délaissé leur ouvrage. Toutes les petites mains s'activent sur un patchwork qui sera présenté lors du second salon, mais prennent tout de même un moment pour partager la galette des rois et tout comme il se doit la présidente a trouvé la fève.



Devant l'immense succès rencontré lors du premier salon, c'est donc avec enthousiasme que le second a été mis sur pied,

Le salon FARANDOLE DES PASSIONS CREATIVES aura le plaisir de vous accueillir à la salle des fêtes les 24/25 et 26 mars prochains, avec une nocturne le vendredi.

C'est plus de 40 exposants que vous pourrez venir découvrir. Vous trouverez tout ce qu'il faut pour vos loisirs créatifs, du tissu, du fil mais également des perles, des strass, des objets en bois, des bijoux, de la décoration pour meubles, de la laine et plein d'autres choses.

Une tombola sera tirée durant le salon, le 1^{er} lot sera une machine à coudre offerte par le magasin Singer de Grenade suivi de nombreux lots offerts par tous les exposants.

C'est un week end à ne pas manquer, aussi nous vous attendons très nombreux.



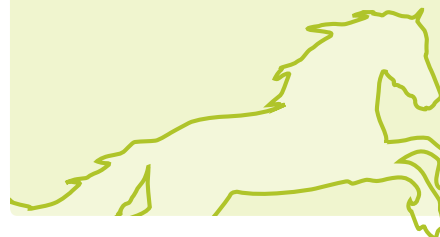
Comité d'animation

Loto du Comité d'Animation
le **dimanche 5 mars à 14 h 30**
Salles Jean Mermoz (Cantine) et Roland
Garros (Préau) - Espace l'Envol (Ancien
Collège).
Nombreux lots.

Société hippique

Date de la prochaine course

- **Dimanche 23 avril à 13 h**



Tennis Club

Une relève bien assurée

Le club de Tennis de Grenade a repris le chemin des cours, dès septembre, sur les terrains extérieurs et depuis la Toussaint jusqu'à mars au complexe Jagan.

Grâce à cette salle, munie de deux terrains couverts, les cours de l'Ecole de Tennis dispensés par nos deux professeurs Marilyn et Bernard aux 130 enfants inscrits sont assurés.

Cette année, treize équipes enfants de 8 ans à 18 ans sont engagées dans différentes compétitions. Les jeunes prennent la relève au sein du club avec brio : le numéro un du club n'a que 17 ans.

L'avenir féminin du Club est lui aussi assuré, puisque pour la première fois depuis de nombreuses années, une équipe filles (de 8 à 10 ans) participe à une compétition inter-club.

Quant aux adultes, quatre équipes (1 féminine et 3 masculines) ont commencé

à participer aux différents challenges hivernaux. L'équipe masculine des plus de 35 ans a gagné sa montée en division supérieure dans le cadre du Challenge AG2R.

Comme chaque année, le club organise de nombreuses animations :

- Après avoir vu les meilleurs joueurs mondiaux à Roland Garros, nos jeunes sont allés, samedi 28 janvier, admirer les futurs numéros 1, au Tournoi des petits AS de Tarbes.
- **Le dimanche 21 mai, le TCG organise une journée « Mini Tennis » sous la Halle. Cette animation « fun'tennis » par équipe est ouverte à tous les Grenadains, ambiance garantie (buvette, grillades,**



ambiance musicale...).

- A noter sur vos agendas, à partir du 19 août se déroulera le 2^{ème} Tournoi Open de Grenade (réservé aux adultes) et en suivant, début septembre, le traditionnel tournoi jeune « Magic Circuit »

Si vous êtes intéressé pour rejoindre le Club contactez-nous par mail à : tcgrenade@gmail.com

Les mots à coulisses

Quoi de neuf ?

Le printemps va bientôt pointer son nez, que nous proposera-t-il pour réjouir papilles et esprit ?

Côté Théâtre, en dehors de dates exceptionnelles, le Café du Burgaud, précieux partenaire accueille chaque mois une des quatre troupes qui proposent leur spectacle. Tout ce que vous avez besoin de savoir sur la programmation se trouve sur le site facebook : [laciedesmotsacoulisses](https://www.facebook.com/laciedesmotsacoulisses).



Côté ateliers d'écriture, celles et ceux qui veulent exprimer leurs pensées, leurs humeurs, leur imagination dans une ambiance ludique et conviviale, peuvent profiter de l'atelier d'écriture apéro dînatoire un vendredi par mois et un dimanche tous les deux mois pour les plus jeunes en partenariat avec le café culturel CALM de Grenade.

Et peut-être découvrirez-vous de surprenants personnages qui déambuleront dans les rues pour semer alentour de beaux testés à méditer, rire, savourer par exemple lors du **vide-grenier** qui aura lieu **le 5 mars sous la Halle**.

N'hésitez pas à visiter facebook ou à vous renseigner au 06 23 98 61 09 ou par mail laciedesmotsacoulisses@gmail.com

à partir de 16h*

Grand vide-affiches :
+ de 2000 affiches à vendre
au profit du Téléthon

De 18h à tard dans la nuit*

Programmation de la soirée à découvrir à partir d'avril sur

- notre programme habituel
- ou sur www.grenadecinema.fr
- ou sur notre page facebook "Grenade Cinéma"



05.61.74.62.34 / www.grenadecinema.fr

* Sous réserve de modifications





Mars

Dimanche 05 mars, 9 h à 20 h
Pharmacie de la Save
 1 Route de Lévignac
 31530 MONTAIGUT-SUR-SAVE
 05 61 85 71 29

Dimanche 12 mars, 9 h à 20 h
Pharmacie Peyre (Peyre – Stefanel)
 La Grande Barthe 31700 CORNABARIEU
 05 61 85 21 28

Dimanche 19 mars, 9 h à 20 h
Pharmacie Filoche
 15 rue du 8 mai 1945 31330 MERVILLE
 05 61 85 00 52

Dimanche 26 mars, 9 h à 20 h
Pharmacie Sarthe
 306 av de la République
 31840 AUSSONNE
 05 61 85 00 12

Avril

Dimanche 02 avril, 9 h à 20 h
Pharmacie Laures
 139 bis route de Seilh 31840 AUSSONNE
 05 61 85 10 03

Dimanche 09 avril, 9 h à 20 h
Pharmacie Belhaouari (Moulin à Vent)
 C.Cial – route de Toulouse
 31700 MONDONVILLE
 05 61 85 31 80

Dimanche 16 et lundi 17 avril, 9 h à 20 h
Pharmacie Bernon Ferrer
 23 rue Gambetta 31330 GRENADE
 05 61 82 61 23

Dimanche 23 avril, 9 h à 20 h
Pharmacie Claisse (Les Hamats)
 Avenue Latécoère
 31700 CORNEBARIEU
 05 61 85 24 08

Dimanche 30 avril, 9 h à 20 h
Pharmacie Laures
 139 bis route de Seilh 31840 AUSSONNE
 05 61 85 10 03

Mai

Lundi 1^{er} mai, 9 h à 20 h
Pharmacie Laures
 139 bis route de Seilh 31840 AUSSONNE
 05 61 85 10 03

Dimanche 07 et lundi 08 mai, 9 h à 20 h
Pharmacie Filoche
 15 rue du 8 mai 1945 31330 MERVILLE
 05 61 85 00 52

Dimanche 14 mai, 9 h à 20 h
Pharmacie Fric (Cadours)
 15 chemin Palanque
 31480 CADOURS
 Tél. 05 61 85 70 58

Pharmacies de garde

Retrouvez toutes les infos santé sur :
www.mairie-grenade.fr,
 onglet "Social-Santé" rubrique "Santé"

En cas d'urgence

SAMU 15

- Détresses vitales
- Urgences médicales, traumatiques et toxicologiques

POLICE / GENDARMERIE 17

- Accidents de la route
- Troubles de l'ordre public
- Atteintes aux personnes et aux biens

POMPIERS 18

- Incendie
- Accidents
- Personnes ou biens en péril

N° EUROPÉEN D'URGENCE 112

- Destiné aux voyageurs étrangers qui ne connaissent pas les n° d'urgence

ALLÔ SERVICE PUBLIC 39 39

- Renseignements administratifs

ÉLU DE PERMANENCE

06 18 08 38 56

Dentistes de garde

*A l'heure à laquelle nous imprimons, la liste des dentistes de garde ne nous a pas été communiquée. Chaque vendredi soir, les coordonnées du praticien de garde pour le week-end sont diffusées sur le répondeur du Conseil de l'Ordre des Dentistes de Hte-Garonne au **05 61 54 80 80**. Nous vous invitons à composer ce numéro en cas d'urgence. Merci de votre compréhension.*

N'oubliez pas la Newsletter et notre page Facebook !

Unliendeplusentrenous...

Vivre à Grenade ? Sortir...
Grandir...
Apprendre... Bouger...



Chaque mois, recevez directement chez vous la **lettre d'information de Grenade**. Simple et rapide, ce lien mensuel arrive directement chez vous.

Pour vous abonner à cette newsletter, rien de plus facile : il vous suffit de remplir le formulaire prévu à cet effet, sur la page d'accueil du site internet de la Mairie.

Alors à très vite !

→ Toute l'actualité de votre ville sur
www.mairie-grenade.fr



GRENADE
SUR GARONNE

Service communication Mairie de Grenade

Notre page a atteint
les 500 likes
et c'est grâce à vous !

MERCI



facebook

Notre page facebook, actualisée régulièrement, est un lien entre vous et la Mairie.

Continuez à suivre nos actualités en vous connectant sur notre page.

Les Fous Alliés

Invitent

Solidarity Gospel Singers



Dirigés par
Kathy BOYE

Samedi 13 Mai 2017

salle des fêtes de Grenade, à 20h30

RESERVATIONS : 06 26 07 38 61 & fous.alliés.billets@gmail.com

Tarif : 10€

Programmation municipale

Le presque'idigitateur

Mardi 21 mars 2017

20 h 30 - Cinéma l'ENTRACT'

Spectacle d'illusions dérisoires...

De Gérard NAQUE



Public
ado - adulte



ENTREE GRATUITE

© rasproduction